

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 6 Août 2013 - 28 Ramadhan 1434 - N° 344 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Iftar : 19h52
Imsak : 04h10

MÉTÉO
34° : ALGER
35° : TAMANRASSET

p. 2

Les news



ALGÉRIE-LIBYE

M. Sellal s'entretient avec son homologue libyen

Page 3



À LA TÊTE D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION
Le ministre tunisien des AE aujourd'hui à Alger

Page 3

GROS INVESTISSEMENTS

AU 1^{ER} SEMESTRE 2013

90 projets de 511 milliards de DA examinés par le CNI

Le Conseil national de l'investissement (CNI) a examiné durant le 1^{er} semestre de l'année en cours 90 projets d'investissement pour un montant de 511,3 milliards de DA (6,3 MDS dollars), indique un bilan de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) présenté hier à Alger. Depuis janvier 2013, le CNI donne son accord pour tout investissement qui dépasse 1,5 milliard de DA, contre un seuil de 500 millions de DA auparavant, selon une disposition de la loi de finances 2013. [Page 3](#)



LE PROFESSEUR AOMAR AMMAR KHODJA, DU SERVICE DERMATOLOGIE AU CHU MUSTAPHA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

L'acné : Attention au stress

Page 6



NON-RAPATRIEMENT DES DEVISES PAR LES EXPORTATEURS
Les Douanes ouvrent des enquêtes nationales

Page 4



تَحْصِنْ مَبْلَكْ
DK NEWS
Organise une **Tombola**

ceVita

SAFIR

AIGLE AZUR

Condor

ncus

ibb

LA

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.
De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 25 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 34° à Alger

Régions Nord :

- Temps relativement chaud et ensoleillé avec tendance orageuses vers les Hauts-Plateaux en cours d'après-midi. Les vents seront d'ouest à nord-ouest 20/30 km/h. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps chaud et ensoleillé avec localement formations orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili et de l'extrême sud. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (30/40 km/h) avec localement soulèvements de sable.

Alger	max	34°	min	23°
Oran	max	32°	min	24°
Annaba	max	36°	min	22°
Béjaïa	max	40°	min	27°
Tamanrasset	max	35°	min	27°

DJELFA

Vers la réalisation de 430 km de fibre optique à Djelfa

L'entreprise Algérie Télécom compte réaliser un réseau de 430 km de fibre optique avant la fin de l'année en cours au niveau de plusieurs cités et localités, a-t-on appris hier d'un responsable de cette entreprise. Selon M. Boudhiaf Diab, les travaux de ce projet d'envergure sont fixés pour début septembre prochain et plusieurs zones enclavées de la wilaya et les cités populaires dont le nombre d'habitants dépasse 1.000 personnes bénéficieront de cette nouvelle prestation technologique.

NUMÉRO VERT DE LA SÛRETÉ NATIONALE

43.335 appels enregistrés en juin

43.335 appels téléphoniques ont été recensés en juin dernier par le centre d'opérations de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) à travers le numéro vert «15 48» soit une moyenne de 1.445 appels/jour. Sur 43.335 appels enregistrés, 6.647 concernent des demandes d'interventions et de secours, 1.187 pour signaler des accidents de la circulation et 14.980 pour information et orientation, indique dimanche un communiqué de la DGSN.

Algér vient en tête des wilayas qui ont utilisé le plus le numéro vert avec 19.570 appels. Le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, a souligné «l'importance d'utiliser ce numéro gratuit qui a été mis au service du citoyen» précisant que «les gens appellent surtout pour des informations». Il a ajouté que «les salles d'opérations des services de la police ont été dotées de matériels de communication modernes et un personnel qualifié pour répondre rapidement aux appels téléphoniques».

**Environnement
Le centre de H'missi (Zeralda) opérationnel**

Le centre de tri et d'enfouissement technique de H'missi, (Zeralda, ouest d'Algier) est désormais opérationnel enclanchant ainsi l'étape de la gestion des déchets pour un environnement sain et propre. Ouvert début août, le centre dont la gestion est confié à l'entreprise publique de la wilaya pour la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets domestiques, est le premier du genre au regard de la technique de traitement des déchets qui seront, après transformation, revendus aux enchères sous la supervision d'un commissaire-priseur.

250 points noirs recensés au niveau de la capitale



Plus de 250 points noirs ont été recensés au niveau de la capitale, a indiqué dimanche le directeur de l'environnement de la wilaya d'Algier, Messaoud Tebbani. Dans une déclaration à l'APS, M. Tebbani a affirmé que ses services ont signé un contrat avec une entreprise privée pour l'élimination de tous ces points noirs, indiquant que cette opération a débuté en juin dernier et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.

Une enveloppe financière d'une valeur de 100 millions de dinars a été consacrée à cette opération menée en coordination des communes concernées. Il a appelé, à cette occasion, les citoyens à déposer leurs ordures dans les endroits réservés et à respecter les heures de ramassage relevant l'importance de sensibiliser le citoyen à la nécessité de préserver les espaces nettoyés.

OUARGLA : Le C-RA a formé 600 secouristes en 2013

Quelque 600 secouristes, des deux sexes, ont été formés dans diverses spécialités de secourisme depuis le début d'année 2013 par le Croissant-Rouge algérien (CRA), dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès du responsable du comité de wilaya de cet organisme. L'opération, encadrée par des spécialistes en secourisme relevant du CRA de Ouargla, s'est déroulée en sessions de 15 jours,

qui ont permis aux stagiaires de bénéficier de cours théoriques et pratiques sur le secourisme en cas d'accidents, notamment domestiques et de circulation, a signalé M. Abdelhamid Bouzid.

Le comité local du C-RA a, en coordination avec le secteur de la santé, initié aussi, ces derniers jours, des opérations de circoncision pour plus de 160 enfants issus des familles démunies. Les enfants

concernés par cette action de solidarité qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, ont bénéficié de cadeaux et de vêtements, a-t-il ajouté. Quelque 110 familles nécessiteuses de Témacine ont bénéficié aussi de cadeaux et de vêtements neufs, en prévision de la célébration dans les prochains jours de la fête de l'Aïd El-Fitr, selon la même source. Le comité local du C-RA, qui dispose de bureaux dans 15 communes

de la wilaya de Ouargla, a organisé, comme chaque année, des restaurants de la «Rahma», durant le mois sacré de ramadan, afin d'offrir des repas de rupture du jeûne aux démunis et passants. Quatre de ces restaurants de solidarité ont été ouverts à Ouargla, Témacine, Taïbet et Hassi Messaoud, et ont servi une moyenne de 760 repas/jour, dont 239 à emporter, a fait savoir M. Abdelhamid Bouzid.

AÏD EL-FITR

La nuit du doute c'est demain



La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et du wakf, a annoncé que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual annonçant le premier jour de l'Aïd El Fitr de cette année, est fixée à mercredi 29 Ramadhan 1434 correspondant au 7 août 2013, a indiqué le ministère hier dans un communiqué. A cette occasion, une conférence spéciale consacrée à la nuit du doute sera organisée après la prière d'el Maghreb à Dar El Imam (Mohammadia) et sera diffusée en direct sur les chaînes de radio et de télévision.

SNTF

La liaison Oran-Chlef assurée par autorail à partir du 1^{er} jour de l'Aïd El Fitr

La ligne Oran-Chlef sera desservie à partir du 1^{er} jour de l'Aïd El Fitr par autorail, a annoncé hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Le départ de Chlef à destination d'Oran aura lieu à 06h50 alors que le retour d'Oran à Chlef est programmé à 16h15, en passant notamment par Boukadir, Relizane, Sig. O. Tlelat et Oran. Par ailleurs, la SNTF indique que le train ouvrier assuré par ramie classique sera limité à la desserte Relizane-Oran et retour, selon la même source. Le départ de Relizane à destination d'Oran est prévu à 05h25 et le retour d'Oran vers Relizane à 17h15.

LEILAT EL QADR

L'événement célébré à la grande mosquée d'Alger

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du 10^e concours international d'Alger de récitation, d'exégèse et de psalmodie du saint Coran et du concours national d'encouragement des petits récitants s'est déroulée dimanche soir à la grande mosquée d'Alger dans le cadre de la célébration de Leilet El Qadr.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ont représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette cérémonie religieuse.

Les trois premiers lauréats du concours international de récitation et de psalmodie du Saint Coran auquel ont pris part des candidats de 49 pays arabes et musulmans, ont été honorés par M. Larbi Ould Khelifa.

Le premier prix a été remporté par la candidate Hadjer Sabah d'Algérie, suivie de Abdelaziz El Himiri de Qatar, tandis que la troisième place est revenue au Yéménite Aoud abderrahmane Ayhab Hassan.

Pour sa part, M. Abdelmalek Sellal a remis les distinctions aux lauréats du concours national d'encouragement des petits récitants (moins de 15 ans). Le jeune Mustapha Chokri d'Algier a remporté le premier prix suivi de Soussan Bouhalil de Sétif puis de Moussa Arik de Tamanrasset à la troisième place. Les membres du jury ayant supervisé le 10^e concours international d'Algier de récitation, d'exégèse et de psalmodie du Saint Coran et les membres du jury ayant supervisé le concours national d'encouragement des petits récitatifs du Coran ont également été honorés durant cette soirée. A cette occasion, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, s'est vu remettre la distinction «Bouclier» du ministère des Affaires religieuses et du Wakf, en reconnaissance à ses efforts en faveur du saint Coran et sa préservation parmi les nouvelles générations. La distinction a été remise au président de l'APN, Mohamed Larbi



Ould Khelifa, M. Benazouz, professeur à l'institut de formation des imams d'Algier, a prononcé un prêche sur Leilet El Qadr, jour de la révélation du saint Coran et son importance auprès des Musulmans.

Le professeur Azouz a fait savoir que le concours international d'Algier de récitation, d'exégèse et de psalmodie du saint Coran a attiré un grand nombre de candidats de différentes nationalités (Monde arabe, Chine, Philippines, Afrique). Il a rappelé que cette occasion religieuse coïncide avec la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, soulignant que

le peuple algérien a combattu contre le colonialisme qui a œuvré à dénaturer l'identité nationale.

Ante que la cérémonie de remise des prix a été inaugurée par la récitation de versets du Saint Coran et la clôture de la lecture de l'ouvrage des hadith authentiques rapportés par Al-Boukhari sous l'intitulé «Sahih El Boukhari».

Ont assisté à cette cérémonie de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique musulman accédé à Alger ainsi que des oulémas et un grand nombre de citoyens.

ALGÉRIE-LIBYE M. Sellal s'entretient avec son homologue libyen

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu avec son homologue libyen, Ali Zeidan, qui a effectué lundi une visite à Alger, indique un communiqué du cabinet du Premier ministre. «Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part les membres des deux délégations, des questions d'intérêt commun, d'ordre bilatéral et régional, ont été abordées par les deux Premiers ministres», précise la même source. M. Sellal était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, ajoute le communiqué.



Le ministre tunisien des Affaires étrangères aujourd'hui à Alger

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Othman Jarandi, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail à Alger à la tête d'une importante délégation, a indiqué lundi le porte-parole du ministre des Affaires étrangères, Amar Belani dans une déclaration.

Cette visite s'inscrit «dans le cadre des consultations régulières entre l'Algérie et la Tunisie et dans l'esprit de fraternité et de bon voisinage qui



caractérise les relations entre les deux pays», a précisé M. Belani.

Elle «sera l'occasion pour les responsables des deux pays d'examiner les différents volets de la coopération bilatérale et notamment les questions liées à la coopération dans le domaine sécuritaire», a ajouté le porte-parole du MAE.

M. Jarandi sera également reçu en audience par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

GROS INVESTISSEMENTS

90 projets de 511 milliards de DA examinés par le CNI au 1^{er} semestre 2013

Le Conseil national de l'investissement (CNI) a examiné durant le 1^{er} semestre de l'année en cours 90 projets d'investissement pour un montant de 511,3 milliards de DA (6,3 MDS dollars), indique un bilan de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) présenté hier à Alger.

Depuis janvier 2013, le CNI donne son accord pour tout investissement qui dépasse 1,5 milliard de DA, contre un seuil de 500 millions de DA auparavant, selon une disposition de la loi de finances 2013.

Le nombre de projets est en hausse de 53,7% en comparaison avec la même période de l'année 2012 durant laquelle il a atteint 58 projets pour un montant de 332,4 milliards de DA, selon ce document présenté lors d'un atelier sur l'état et l'accompagnement de l'investissement privé en Algérie présidé par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement Chérif Rahmani. Concernant les retombées de ces projets, ils devraient générer 14.260 postes d'emploi, contre 13.561 postes durant le 1^{er} semestre de 2012, soit une évolution de 5,45%, selon le directeur général de l'ANDI, M. Abdellkrim Mansouri. La majorité de ces projets sont en phase de création des entreprises et de réalisation des études de faisabilité, a précisé M. Mansouri. Sur les 90 projets, le premier semestre de l'année 2013 a enregistré 24 investissements directs étrangers (IDE) pour un montant de 225,9 milliards de DA (2,8 milliards de dollars) contre 8 projets similaires sur la même période de 2012 (+200% en termes de nombre de projets), a-t-il ajouté.

Le secteur de l'industrie a pris la part la plus importante des projets d'investissement avec 57 projets, pour un montant de 280,7 milliards de DA représentant un taux de 54,9% du montant global avec une perspective de création de 4.085 emplois.

Sur le nombre total des projets examinés par le CNI, relève-t-on, ceux initiés par les nationaux totalisent 66 représentant un taux de 73% du nombre total des projets pour un montant 285,4 milliards de DA.

S'agissant de la répartition des projets du secteur de l'industrie, le textile se classe en première position avec 17 projets, suivie par les matériaux de construction (13 projets), la sidérurgie/métallurgie (8), la chimie/plastique (6), l'électronique (5), l'agroalimentaire (4), le bois/papier (3) et la mécanique (1). Président l'ouverture de cette rencontre, M. Rahmani a plaidé pour un meilleur accompagnement de l'investisseur via des allégements des procédures de création de projets. Lors de cet atelier, ayant regroupé notamment des investisseurs nationaux, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Saïd et des responsables d'organisations patronales, un débat a été ouvert pour exposer les problèmes rencontrés par les investisseurs en vue d'aider à leur règlement. Le ministre a souligné l'importance de la créer «de groupes industriels puissants» dans des filières stratégiques, parallèlement au soutien des PME notamment dans l'activité de la sous-traitance. M. Rahmani a aussi insisté sur le rôle de la concertation entre les pouvoirs publics, l'UGTA, le patronat et la communauté d'affaires «fin de redresser l'industrie nationale» pour réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis du secteur des hydrocarbures.

Pour sa part, M. Mansouri a rappelé les mesures prises par le gouvernement pour faciliter davantage les procédures d'investissement. Il a, dans ce sens, évoqué le nouveau rôle assigné à l'ANDI pour soutenir l'investissement en Algérie à travers plusieurs actions parmi lesquelles la dynamisation du Guichet unique décentralisé (GUD) et l'organisation de réunions périodiques avec les porteurs de projets pour évaluer l'avancement de leurs investissements.

La confiance, clé de la bonne gouvernance

De son côté, M. Sidi Saïd a estimé que la bonne gouvernance reposait sur la confiance entre les acteurs économiques et le partenariat social, mettant en avant la nécessité de lever toutes les contraintes qui entravent la concrétisation des projets d'investissements.

Tout en plaidant pour le renforcement du partenariat économique public-privé, le SG de l'UGTA a jugé que la relance de l'économie nationale passe par le redressement industriel. Le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNP), a quant à lui, appelé à une réforme «globale» du système bancaire ce qui permettra, dit-il, de faciliter l'acte d'investir. «Le financement des projets d'investissement et l'accès au foncier industriel constituent deux grandes contraintes pour l'investisseur, c'est pourquoi il faudrait aller vers des réformes globales», a-t-il préconisé.

LE NON-RAPATRIEMENT DES DEVISES PAR LES EXPORTATEURS

Les Douanes ouvrent des enquêtes nationales

Les services des douanes ont ouvert plusieurs enquêtes nationales visant des exportateurs qui ne rapatrient pas leurs devises en apurement de leurs exportations, a indiqué hier un haut responsable de l'administration douanière.



Les enquêtes ont été enclenchées suite à des constats douaniers faisant état de l'existence de plusieurs non rapatriements des devises par des exportateurs après la vente de leurs marchandises à l'étranger, révèle à l'APS M. Regue Benamar, directeur du contrôle à posteriori à la Direction générale des douanes (DGD).

L'enquête qui a concerné la région du sud du pays a réussi à faire épingler 16 opérateurs frauduleux exportant via les wilayas frontalières, notamment vers le Niger des marchandises de tout genre, selon lui.

Ces exportateurs utilisent souvent des registres d'importation prête-nom pour échapper à éventuelles poursuites judiciaires si leurs fraudes venaient à être déjouées par les douanes ou la Banque d'Algérie, précise-t-il. Le montant des pénalités infligées à ces exportateurs dans le cadre de cette enquête s'élèvent à 4,16 milliards de DA, indique-t-il.

Les contrevenants, exportant essentiellement des produits alimentaires, ont été débusqués suite à des demandes de vérifications introduites par les douanes au niveau de la Banque d'Algérie qui ont fait ressortir ces cas de fraudes préjudiciables à l'économie nationale.

La Banque d'Algérie accorde un délai de 180 jours (six mois) aux exportateurs pour rapatrier les devises de

leurs ventes à l'étranger, une mesure qui a été instituée dans le cadre des facilitations accordées aux entreprises nationales à l'exportation.

Au-delà de ce délai, la BA peut engager des poursuites judiciaires contre les contrevenants. Les douanes peuvent aussi dans le cadre de leurs prérogatives déposer un PV de constat de l'infraction de change au niveau de la justice qui en tranchera ensuite.

M. Regue juge que ce délai est très long plaidant à ce qu'il soit ramené à trois mois comme il est d'usage dans d'autres pays du monde.

Il relève encore qu'une bonne partie de devises générées par les exportations hors hydrocarbures n'est pas rapatriée en raison de ces pratiques frauduleuses qui affectent directement les avoirs de l'Algérie en devises.

Ces pratiques frauduleuses faussent également les statistiques communiquées annuellement sur les exportations hors hydrocarbures, du fait du non-rapatriement de la totalité des devises générées par les ventes de produits algériens à l'étranger, avance par ailleurs M. Regue. L'enquête concernant la région centre du pays se poursuit visant des exportateurs sur lesquels pèsent des soupçons de fraude, ajoute M. Regue sans en communiquer ni le nombre ni l'activité.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Forte hausse des importations de ciment de l'Algérie au 1er semestre 2013

Les importations algériennes de ciments ont accentué leur hausse durant le 1er semestre 2013 en valeur et en quantités, une situation encouragée essentiellement par le lancement d'importants projets de construction et de développement local et des travaux d'aménagement des habitations.

Cette hausse entamée depuis 2012 où les importations ont presque doublé, a été de près de 85,96% en valeur à 211,59 millions de dollars durant le 1er semestre 2013, contre 113,78 millions de dollars à la même période en 2012, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes obtenus par l'APS.

Les quantités importées ont connu également une «forte hausse» de près de 93%, passant de 1,240 million de tonnes à 2,393 millions de tonnes durant la même période, précise-t-on de même source.

La hausse est due notamment au lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTPH) notamment depuis le printemps avec le début de la «période sèche» (avril-octobre), périodes forte activité des chantiers de BTP.

Cinq types de ciments ont été importés durant cette période: il s'agit

des ciments non pulvérisés dits «clinkers», ciments Portland blancs, ciments Portland (autres que blancs), ciments alumineux et enfin les ciments hydrauliques.

Les importations les plus importantes en termes de valeur et de volume, durant le premier semestre de cette année ont concerné comme d'habitude les ciments Portland (autres que blancs).

La valeur des importations de ciments Portland (autres que blancs) a atteint 183,27 millions de dollars contre 95,61 millions de dollars durant la période de référence, soit une hausse de plus de 91,68%.

Lutter contre la spéculation

En volume également, l'augmentation a été remarquable (86,2%), totalisant 2,011 millions de tonnes contre 1,080 million de tonnes.

La pénurie du ciment se pose de manière récurrente depuis cinq années notamment durant «la période sèche» qui connaît habituellement le lancement de projets de construction et des travaux d'aménagement des habitations, avait déclaré, M. Abdellah Selmane de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Selon lui, «il suffit qu'une seule cimenterie effectue un arrêt tech-

nique pour la maintenance de ses installations pour que les spéculateurs en profitent pour créer une tension en stockant du ciment pour le revendre à des prix excessifs».

Dès lors, il a préconisé le renforcement des opérations de contrôle effectuées par les brigades des services du commerce pour contrer cette «mauvaise pratique».

Pour satisfaire la forte demande, atténuer la flambée des prix accentuée par la spéculation et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) a entamé dès le mois de juin 2012 des importations mensuelles de ciment qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour.

Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les cinq millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurées par les 12 cimenteries publiques.

Afin de limiter cette «hausse vertigineuse» des importations de ciment, un «ambitieux» programme a été mis en place et ambitionne de produire 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018 avec la réalisation de nouvelles cimenteries, rappelle t-on.

APS

STOP !

Boualem Branki

Le gouvernement Sellal, après la lutte contre les trafiquants de tous bords, et notamment de carburants subventionné par les travailleurs algériens, s'attaque cette fois-ci aux barons de l'import-export, ceux qui méandrent à travers les soutiens de l'Etat aux exportateurs pour s'enrichir et procéder indûment à la fuite de devises, en ne les rapatriant pas après l'expédition de biens souvent subventionnés, comme les produits agro-alimentaires exportés par voie terrestre vers les pays africains. C'est ainsi que les Douanes viennent d'annoncer que leur services ont ouvert plusieurs enquêtes à l'échelle nationale pour débusquer les exportateurs qui ne rapatrient pas leurs devises en apurement de leurs exportations. Les enquêtes ont été enclenchées suite à des constats douaniers faisant état de l'existence de plusieurs non rapatriements des devises par des exportateurs après la vente de leurs marchandises à l'étranger, révèle M. Regue Benamar, directeur du contrôle à posteriori à la Direction générale des douanes (DGD), cité par l'APS. Selon celui-ci, l'enquête qui a concerné la région du sud du pays a réussi à faire épingle 16 opérateurs frauduleux exportant via les wilayas frontalières, notamment vers le Niger des marchandises de tout genre. Le montant des pénalités infligées à ces exportateurs dans le cadre de cette enquête s'élèvent à 4,16 milliards de DA. Les prédateurs économiques ont été débusqués suite à des demandes de vérifications introduites par les douanes au niveau de la Banque d'Algérie qui ont fait ressortir ces cas de fraudes préjudiciables à l'économie nationale. En fait, la Banque centrale accorde un délai de 180 jours (six mois) aux exportateurs pour rapatrier les devises de leurs ventes à l'étranger, une mesure qui a été instituée dans le cadre des facilitations accordées aux entreprises nationales exportatrices. En fait, le mal est profond puisque une très grande partie des recettes d'exportation des privés n'est pas rapatriée, et ce sont des sommes importantes qui partent grossir les fonds des banques étrangères, donnant un sérieux coup à l'économie nationale puisque cet argent doit en principe être recyclé en investissements et épargne, ainsi qu'en salaires pour les employés de ces PME et des exportateurs.

Pas étonnant dès lors que les exportations algériennes hors hydrocarbures ne dépassent pas, bon an mal an, le milliard ou deux milliards de dollars. «Une bonne partie de devises générées par les exportations hors hydrocarbures n'est pas rapatriée en raison de ces pratiques frauduleuses qui affectent directement les avoirs de l'Algérie en devises», estime encore M. Regue. Des pratiques frauduleuses condamnables qui faussent par ailleurs l'état des statistiques nationales communiquées annuellement sur les exportations hors hydrocarbures, causées par le non-rapatriement de la totalité des devises générées par les ventes de produits algériens à l'étranger. L'assaut des Douanes contre les fraudeurs et les prédateurs de ce nouveau type de délit est par ailleurs concentré actuellement sur la région centre du pays avec le recensement et la recherche d'éventuels exportateurs qui n'ont pas rapatrié en totalité ou en partie le produit de leurs ventes à l'étranger pour lesquelles ils ont eu des facilités bancaires et le soutien de l'Etat pour justement améliorer le volume des exportations algériennes et du coup augmenter la compétitivité des PME et améliorer le niveau des réserves de change de l'Algérie.

Ces mesures de «salut public» pour l'économie nationale interviennent après la décision du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal d'instruire le ministère des Finances de prendre les mesures nécessaires pour freiner les transferts illégitimes des devises vers l'étranger, notamment en renforçant le dispositif de détection des infractions de change. Les montants énormes des transferts enregistrés en 2012 et le premier semestre 2013 inquiètent de plus en plus le gouvernement, plus que jamais décidé à en finir avec cette plaie de l'économie nationale qui vampirise les réserves de change du pays. Plus concrètement, M. Sellal a donné carte blanche au ministre des Finances pour agir contre les entreprises et les importateurs qui transfèrent frauduleusement des devises vers l'étranger. ET de mettre un terme à ces pratiques délictueuses qui affaiblissent l'économie nationale.

Le Premier ministre était à Tiaret en visite de travail et d'inspection, de lancement de projets dans au moins 15 wilayas, depuis le premier janvier 2013.

Le développement global et l'équilibre régional

O. Larbi

Sur le terrain, M. Sellal démontre une connaissance de la réalité vécue par les populations, prend en considération leurs doléances et leurs propositions, s'enquiert du fonctionnement et des performances de chaque niveau de responsabilité ou secteur de l'Etat dans tous les domaines, appellent les élus et le mouvement associatif, la société civile à prendre conscience de la sollicitude des plus hautes autorités du pays et de la confiance placée en eux pour l'animation civique et citoyenne.

Sur le territoire de chaque wilaya, le chef du gouvernement prend la mesure des besoins, des déficits et des points positifs noyaux durs de l'action de l'Etat, confrontant l'information en sa possession et les rapports des autorités locales pour évauler les écarts et corriger ce qui doit l'être.

Au premier souci du Premier ministre de répondre à la demande de la jeunesse afin de contribuer au développement et au progrès dans tous les domaines, s'ajoute la question du logement, celles des infrastructures et des équipements collectifs (routes, électricité et gaz, transport, écoles, lycées, université et facultés,



etc.). A chaque sortie, des membres du gouvernement sont du voyage : ils sont mis en face de leurs bilans et de la réalisation de leurs programmes. A travers ces visites, les Algériens peuvent se faire une idée sur les départs ministériels qui « travaillent » vraiment et les autres.

Abdelmalek Sellal se préoccupe de la concrétisation du « plan Cancer », par exemple, dès lors que plusieurs wilayas sont dotées de centre anticancéreux : cela veut dire, prévention, prise en charge précoce, suivi et traitement sans augmenter le désarrois des patients. En rapprochant les soins de ceux qui doivent en bénéficier, l'Etat apporte le soutien de la

collectivité nationale. Il est certain que dans cet ordre d'idées de rapprochement des structures de santé et de spécialistes sur tout le territoire national, de nombreuses maladies orphelines seront prise en charge et des enfants sauvés et rendus utiles à la collectivité nationale en leur évitant les handicaps lourds qui agravaient les dépenses de santé.

Des centres universitaires sont inaugurés ou programmés : des mesures financières et d'accueil sont prises pour attirer médecins spécialistes et enseignants de haut niveau en quantité suffisante.

Ce chapitre du développement global est conforté par

les décisions concernant la ré-industrialisation de l'Algérie. Des signaux forts sont lancés, soit en récupérant la partie concédée à des investisseurs étrangers qui n'ont pas honoré leur contrat, soit en privilégiant des partenariats secteur public national-secteur privé étranger tout en préconisant la même évolution entre secteur public et privé national.

M. Sellal a déclaré récemment que l'économie nationale a besoin de tous les intervenants dans l'action d'entreprendre. Il recommandait au Forum du cinquantenaire de proposer des programmes d'action, étant entendu que les investisseurs, les dirigeants directs de l'économie savent sur quels points agir pour débloquer des situations qui paraissent compliquées et trouvées les solutions créatrices d'emplois et de richesses. C'est une façon de dire que les managers de la sphère économique seront écoutés, que les chercheurs et analystes seront consultés et leurs accords respectés.

Les visites de M. Sellal sur le terrain remettent le développement et l'équilibre régional au premier plan : une relance des plans des Hauts-Plateaux et Sud que certains avaient exclus du développement.

Quelque 50.000 hectares de terres agricoles seront distribués aux jeunes investisseurs de la wilaya de Tiaret, a annoncé jeudi à Tiaret le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

« Le gouvernement a décidé de distribuer 50.000 hectares de terres agricoles aux jeunes de la wilaya de Tiaret qui veulent investir dans ce domaine », a dit M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile.

Il a rappelé à cette occasion que la wilaya de Tiaret était « leader, l'année dernière, en matière de production de céréale avec 5,5

millions de tonnes », soulignant la nécessité de soutenir les efforts consentis en la matière.

M. Sellal a précisé, par ailleurs, que la wilaya de Tiaret a été classée deuxième au niveau national en matière de production d'oignon, appelant les agriculteurs à produire davantage d'oignon et d'ail du fait de leur demande constante au niveau mondial».

Sur un autre plan, il a relevé des retards dans la réalisation de projets de développement notamment dans le secteur de l'habitat, d'où la nécessité, a-t-il dit, de faire appel, s'il le faut, aux sociétés étrangères pour l'achèvement des projets programmés.

**TIARET
50.000
hectares de
terres agricoles
au profit des
jeunes de la
wilaya**

TRANSPORTS Amar Tou insiste sur la rigueur dans l'application du code de la route

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a insisté, dimanche à Mostaganem, sur la rigueur dans l'application du code de la route en vue de réduire les accidents de la circulation.

Lors d'une rencontre d'évaluation des accidents de la circulation, organisée à l'initiative du ministère des Transports, M. Tou a insisté sur la répression sans oublier la sensibilisation sur l'impérative application du code de la route pour réduire les accidents.

Le ministre a ajouté que le parc national automobile dépassera 8 millions de véhicules à la fin de l'année en cours, signalant que l'Algérie occupe la 12^e place parmi les pays arabes pour ce qui est du nombre d'accidents de la circulation et le troisième au niveau du Maghreb arabe, la 42^e en Afrique et la 98^e au niveau mondial.

Il a précisé que 71% des accidents de la circulation sont causés par le facteur hu-

main et que les camions ne représentent que 3 % du nombre d'accidents et 45 % du taux de décès. M. Tou a insisté sur la nécessité de doubler les grands axes routiers, soutenant que le plus grand nombre d'accidents survient en dehors des villes. Il a souligné également la nécessité d'activer les auto-écoles, et permettre aux services de la Gendarmerie nationale d'acquérir de nouveaux équipements modernes pour contrôler le poids et la vitesse des véhicules.

Le ministre a soutenu, à ce propos, qu'un chronotachygraphe sera introduit « très bientôt » pour enregistrer la vitesse, les temps de conduite et de repos surtout pour les bus et camions, précisant que ces mesures devront contribuer à réduire le nombre d'accidents de la route dans le pays. Selon les statistiques du centre national de prévention et de sécurité routière, il a été relevé, au premier semestre de l'année en cours, 2.005 morts et 32.272

blessés dans 20.316 accidents de la circulation survenus dans le pays, soit une hausse de 0,70 % du nombre de morts, 1,79 % du nombre de blessés et 1,01 % des accidents par rapport à la même période de 2012.

Le centre impute les causes des accidents à l'excès de vitesse, aux dépassements dangereux, au non-respect des passages piétons, à la distance de sécurité et aux manœuvres dangereuses.

Cette rencontre a été marquée par la présentation d'un exposé sur le système de collecte de données sur les accidents de la circulation effectué par un laboratoire de la sécurité routière de l'université de Mostaganem, le bilan des accidents de la circulation des services de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale et de la Protection civile. Le ministre a procédé, par ailleurs, au lancement des travaux de réalisation du tramway de Mostaganem.

PLAN D'URGENCE SONELGAZ

Mise en service de 45 transformateurs à Tindouf

Quarante-cinq (45) transformateurs d'électricité ont été déjà mis en service dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre du plan d'urgence exécuté par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour améliorer le réseau de distribution.

La société annonce, en outre, qu'elle portera à 54 le nombre de transformateurs qui seront mis en service, à travers cette wilaya, avant la fin de l'année 2013, au titre du plan d'urgence précité qui a consacré à la wilaya une enveloppe globale de 900 millions DA.

Le plan d'urgence de la Sonelgaz prévoit, en outre, la mise en place d'un grand transformateur électrique de 10 mégawatts extensible à 20 mégawatts, en plus de l'extension et la réhabilitation du réseau de distribution par la création de nouvelles lignes électriques de moyenne tension.

Dans ce cadre, seront réalisés près de 45 km de lignes de haute tension et 80 km de lignes de moyenne tension, selon les services de la Sonelgaz à Tindouf, qui font état, ainsi, d'installations en mesure de couvrir « très largement » les besoins de la population en cette source d'énergie.

Le taux de couverture de la wilaya en électricité tourne autour de 98%, pour plus de 12.280 raccordements, dont 12.017 abonnés au réseau de basse tension et 272 autres à celui de moyenne tension, a-t-on fait savoir.

SOUK AHRAS Un programme complémentaire de 900 millions de dinars pour le secteur de l'énergie

Un montant de 900 millions de DA est retenu pour le secteur de l'énergie, à Souk Ahras, au titre du programme complémentaire accordé à cette wilaya lors de la récente visite du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a-t-on indiqué dimanche à la direction concernée.

Le responsable du service Energie à la direction de l'énergie et des mines, M. Abdellaziz Boukhari, a précisé que 525 millions de DA de cette enveloppe, consacrée notamment aux communes frontalières, concerne le développement du réseau de raccordement au gaz naturel, par la construction de 100 km de conduites, le reste (375 millions de DA) devant financer des actions d'électrification rurale.

Le même cadre a fait état, dans ce contexte, du lancement, dans le cadre du programme quinquennal en cours, des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel, pour un montant de 1,55 milliard de DA, de 4.000 foyers des communes d'Ouled Driss, de Hechacha, de Khedara et de Zouabi. La même source a également affirmé que les travaux de mise en gaz des quatre dernières communes non encore raccordées, en l'occurrence Ain Zana, Ain Soltane, Oulène et Ouled Moumène, seront « prochainement » engagés.

Afin 2012, le nombre de foyers abonnés au réseau de gaz naturel était de 60.000 dans la wilaya de Souk Ahras, soit un taux de couverture de 57 %, tandis que le taux de couverture par le réseau d'électricité est de l'ordre de 96 %, selon la même source.

APS

LE PROFESSEUR AOMAR AMMAR KHODJA, DU SERVICE DERMATOLOGIE AU CHU MUSTAPHA PACHA, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

L'acné: attention au stress !

L'acné ne laisse pas indifférent. Et pour cause, elle n'est pas seulement physique avec les boutons que certains appellent points de beauté, et qui apparaissent comme de petites lésions.

Said Abjaoui

L'acné n'a pas d'implications sur des questions de santé dans le sens de l'aggravation ou de la mise en danger. Il n'y a pas de campagne de dépistage comme pour des maladies chroniques car l'acné est visible quand il est sur la peau, le visage, le thorax et le dos.

Acné, quel traitement? La réponse est attendue par nombre de malades qui veulent se débarrasser des boutons qui ornent le visage et pas seulement le visage. C'est un thème qu'a traité hier, au siège du quotidien DK News, le professeur Aomar Ammar Khodja chef du service dermatologie au CHU Mustapha Pacha.

1/5 de ceux qui vont en consultation le font pour se soigner de l'acné. 8% à 9% des adolescents en sont touchés. Ce n'est pas grave, car c'est une maladie guérissable, et celle-ci n'a aucune relation avec le cancer. Il faut la traiter convenablement car elle peut guérir spontanément, et sans

laisser de séquelles. Cependant, elle touche au moral des jeunes, surtout les jeunes, surtout les filles pour des raisons d'esthétique. Ce n'est pas une maladie qui touche les adultes. 1/10 seulement de ceux qui ont plus de 25 ans d'âge.

Pourquoi touche-t-elle surtout les adolescents ? Car elle est liée aux hormones. Elle se manifeste par des points noirs, dans les régions du visage, du thorax, de l'épaule.

Il y en a qui laissent évoluer ces maladies par négligence, et là, bien sûr celles-ci peuvent s'aggraver. Si elle touche aussi bien les femmes que les hommes, elle touche davantage les filles. Elle touche les filles dès que se présente le signe de l'activité hormonale.

Il faudrait surtout éviter les récidives. Il y a des facteurs aggravant. Le stress, par exemple, certains cosmétiques avant la grossesse. Maintenant, il y a des cosmétiques de bonne qualité. Tout ce qui est « parfum ». On dit dans les quartiers que le mariage guérira l'acné. C'est faux bien sûr.



Ph. Madjid Nait kaci

Quel traitement ?

Rachid Rachedi

Traitements hormonaux prescrit pour le traitement de l'acné chez les jeunes femmes de moins de 35 ans, la Diane 35, dont la vente a été suspendue momentanément en France pour une probable association à des événements thromboemboliques veineux, viens d'être remis sur le marché par les autorités de ce pays et du coup mettre un terme à la polémique qui a entouré dernièrement ce produit.

«Près de 315 000 patientes reçoivent quotidiennement la Diane 35 dans le monde pour le traitement de l'acné, y compris chez nous, ou se traitement n'a jamais été remis en cause» a indiqué hier le Pr Amar Aomar Khodja.

Selon lui, il y aurait 113 cas d'événements thromboemboliques veineux reconcus en France pour la Diane 35 et ses génériques depuis son enregistrement dans la base nationale de pharmacovigilance en 1987. Cependant, le rapport bénéfice/risque de Diane 35 et de ses génériques, établi par le Comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance de l'Agence européenne du médicament, a conclu que ce dernier a été positif à condition de prendre certaines précautions d'usage pour éviter les risques thromboemboliques. De ces risques, le Pr Khodja citera notamment les antécédents familiaux de maladies thromboemboliques, les surpoids, l'hypertension artérielle, l'anomalie des seins, le diabète, et surtout l'association la Diane 35 à la contraception. Sur ce dernier point, l'intervenant a signalé que la Diane 35 est régulièrement prescrite comme pilule contraceptive alors que c'est formellement interdit. «L'utilisation de cette hormone est uniquement approuvée que pour le traitement de l'acné» a-t-il fait savoir.

Le 30 mai dernier, 26 pays européens ont suite au rapport de l'AEM (l'Agence européenne du médicament) décidé de continuer la commercialisation de la Diane 35 et par ce fait discredit totalement la thèse française. «Les français eux-mêmes ont repris cette semaine la commercialisation de cette hormone qui ne représente aucun danger si les consignes d'utilisation sont respectées» a indiqué le Pr Khodja.

Les jeunes filles sont les plus touchées

O. L.

Le professeur Aomar Ammar Khodja, du service dermatologie au CHU Mustapha Pacha a traité de l'acné maladie bénigne d'origine hormonale.

Elle représente 1/5 des consultations en dermatologie ; 80 à 90% des patients sont des adolescents des deux sexes.

L'acné guérira si elle est traitée très tôt et si on fait fi des « remèdes de bonne femme ». Ce sont, en effet, les parents qui le plus souvent sous-estiment les conséquences d'une acné non soignée se fondant sur le fait qu'elle peut guérir spontanément.

Mais, il en est qui persistent après 25 ans dans la proportion de 10%.

Les jeunes filles sont les plus touchées parmi les 44% qui en sont affectées.

L'acné est une inflammation de zones limitées qui comme toujours par des points noirs (comédon ouvert) ou blancs (comédon fermé). Ce sont ces derniers qui se développent en papules et en pustules qui conduisent à un isolement de la personne affectée et à son retrait de la vie sociale. Certains ont des conduites plus dangereuses pour leur vie.

L'acné est la production de sébum en très grande quantité ; la séborrhée est la production excessive de corps gras.

La cause profonde est génétique. Trois phases : hyper sé-

borrhée, obstruction des follicules, bactérie qui vont produire les molécules de l'inflammation.

C'est contre cela qu'il faut agir.

Pour l'acné simple et modérée, un traitement local est suffisant. Pour l'acné modérément sévère et sévère, il peut être fait usage de médicaments ingérables par voie générale. Mais seule la jeune fille est traitée aux antiandrogénies. Le mécanisme des androgénies met en cause la testostérone.

Il existe des acnés qui apparaissent comme une réaction aux métiers exercés. Les acnés médicamenteuses sont exclues du traitement puisqu'elles ne correspondent pas au processus de l'acné qui passe nécessairement par l'apparition de comédon noir ou blancs. L'acné médicamenteuse se manifeste directement par des pustules.

On connaît également des acnés toxiques en réaction à certains cosmétiques.

Les formes graves de stade 4 couvrent les zones du visage, du torse, du dos : elles peuvent aboutir à des fièvres très fortes. Le traitement est local et consiste en l'application de gels et de crèmes généralement efficaces.

Pour les stades 3 et 4 l'isotrétiïnoïne est recommandée.

Il est clair que le traitement de l'acné par la « Diane 35 » n'a pas d'indications en contraception. L'acné est selon le professeur une maladie hormonale qui demande un traitement hormonal quand elle est sévère. D'où sa prise en charge dès les premiers signes, y compris chez le nourrisson.



PROJET LIAISON FIBRE OPTIQUE SOUS-MARINE ORAN-VALENCE 3 soumissions enregistrées

Trois soumissions pour la réalisation du projet d'une liaison à fibre optique sous-marine Oran (Algérie)-Valence (Espagne) ont été enregistrées et sont en cours d'étude, a-t-on appris dimanche auprès du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication.

L'ouverture des plus techniques et financiers a été effectuée le 27 mai 2013 après deux prolongations de la date de préparation des offres, la première d'un mois et la deuxième de quinze jours, sur demande des fournisseurs, a précisé DA.



la même source. Les délais de réalisation de ce projet, inscrit en 2004 dans le cadre du plan Oresec, ont été fixés à 14 mois à compter de la signature du contrat, a indiqué le ministère, qui souligne que l'autorisation de programme allouée à ce projet est de 2,2 milliards DA.

Les pouvoirs publics ont décidé d'initier ce projet suite aux deux catastrophes naturelles ayant causé l'isolement de l'Algérie du reste du monde, à savoir l'inondation de Bab El-Oued survenue le 10 novembre 2001 et le séisme de Boumerdès survenu le 21 mai 2003, ayant provoqué la coupure

des deux câbles sous-marins ALPAL2 et SMW2, au départ d'Alger, a-t-on expliqué de même source. Deux autres faits majeurs sont venus conforter cette décision, à savoir le retrait, en janvier 2006, de l'exploitation commerciale du câble SMW2, à la faveur de la mise en service du câble SMW4, à partir d'Annaba, et la coupure, en mars 2009, du câble SMW4 ayant entraîné une congestion du trafic voies et données (Internet).

Le projet de réalisation d'une liaison à fibres optiques sous-marine Oran-Valence, système intégré aux réseaux de télécommunications sous-marins et terrestres, a pour objectif de doubler et protéger efficacement ALPAL2 et SMW4.

HASSI-MESSAOUD

Renforcement de la capacité de la centrale TG mobile

La capacité de production de la centrale électrique TG (turbines à gaz) mobile de Hassi-Messaoud (Ouargla) a été renforcée récemment par quatre turbines à gaz, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Energie et des mines (DEM).

L'objectif est d'améliorer la production d'électricité, en faisant passer la capacité de production de 4x17 MW à 4x23 MW, à travers la mise en service des quatre turbines mobiles à gaz, afin de renforcer le réseau de distribution et de faire face à d'éventuels problèmes d'approvisionnement en énergie électrique, notamment en période estivale, a-

t-on expliqué. La centrale TG mobile est implantée à 13 km au nord-ouest de Hassi-Messaoud, sur une superficie de 15 hectares, et est composée essentiellement d'un système d'alimentation en gaz naturel, d'une centrale électrique équipée de turbines à gaz et d'un système d'évacuation électrique, a-t-on fait savoir.

Une proposition de réalisation d'une station d'énergie solaire dans la wilaya, sur un site à identifier, a été soulevée au ministère de tutelle, afin de renforcer davantage les capacités de production d'électricité dans la région, selon la même source.

SAHLI RASSURE

L'accueil des Algériens établis à l'étranger sera renforcée

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a affirmé dimanche à Alger que les efforts visant l'amélioration des conditions de transport et d'accueil des Algériens établis à l'étranger, «vont se poursuivre».

«Les efforts engagés pour transporter et accueillir en Algérie les membres de notre communauté établie à l'étranger vont se poursuivre», a-t-il expliqué dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à la gare maritime au port d'Alger.

A cette occasion, M. Sahli a écouté les doléances des passagers du navire «Tariq Ibn Ziyad», arrivé à Alger vers 10h30 en provenance de Marseille. Leurs préoccupations ont porté notamment sur «la cherté du billet et des frais du transport de véhicules par ba-

teau» ainsi que «le manque de commodités et de confort à bord des navires algériens». M. Sahli a, dans ce sens, précisé que le paqueton «Tariq Ibn Ziyad» sera mis à l'arrêt en 2015 pour avoir atteint vingt ans d'âge, ajoutant que l'Algérie compte acquérir «trois nouveaux navires de transport de voyageurs au cours des trois prochaines années».

Il a, toutefois, lancé un appel aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger pour contribuer à la lutte contre l'évasion des devises vers l'étranger. «L'Etat veille au bien-être et au confort de nos ressortissants, mais ces derniers doivent prendre conscience que l'évasion des devises est très nuisible à l'économie nationale», a-t-il souligné. A une question sur la délivrance du passeport

biométrique aux ressortissants algériens vivant à l'étranger, il a précisé que l'opération se déroulait dans de «bonnes conditions». «Nous sommes satisfaits de la maîtrise technique de la conception et de la délivrance du passeport biométrique qui ne dure que quinze jours au consulat d'Algérie à Marseille et 14 jours à celui de Londres», a-t-il ajouté. Concernant la décision des Etats-Unis de fermer dimanche leurs ambassades dans certains pays dont l'Algérie, M. Sahli a indiqué que «tout pays souverain a le droit de veiller à la sécurité de ses ressortissants et de les avertir lorsqu'il s'agit de leur sécurité», ajoutant que «l'Algérie n'a jamais hésité à protéger ses citoyens et les membres du corps diplomatique accrédité qu'elle considère comme ses invités».

LAGHOUAT

220 km de réseaux d'eau potable en cours de réalisation

Des travaux de réalisation de plus de 220 km de réseau de distribution de l'eau potable (AEP) sont en cours dans la wilaya de Laghouat, et sont susceptibles de porter son taux de couverture à 98% a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération, qui touche l'ensemble des communes de la wilaya, va s'ajouter à la réception prochaine de 59 km linéaires de conduites d'adduction de l'eau, dans neuf communes, et la réalisation de 3 réservoirs d'une capacité global de 2.800 m³, selon les mêmes services.

Ces projets vont contribuer à améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable et à augmenter les heures de distribution de cette eau potable, pour at-

teindre un ratio de 200 litres/jour/ habitant, a ajouté la même source.

Cependant, malgré les efforts consentis, des manques sont enregistrés en la matière, à l'instar de la commune de Hassi-Delââ, et une mauvaise qualité de l'eau dans la commune d'El-kheneg.

Des explorations pour la réalisation de nouveaux forages sont en cours pour ce qui concerne la première, tandis que la deuxième fait l'objet d'un projet d'intégration au barrage de Seklafa qui devra alimenter 12 communes, dans la partie sud de la wilaya.

L'année dernière, il a été procédé à la réalisation et l'équipement de 17 puits d'un linéaire de 3 070 mètres

et un débit de 20.131 m³/jour, à travers 11 communes, en plus de l'accord de 222 autorisations de fonçage de puits destinés à l'irrigation agricoles. La direction des ressources en eau projette, à court terme, d'atteindre les 16 900 m³/jour et augmenter le ratio d'approvisionnement en eau potable à 205 l/j/habitant, de réduire les déperditions à 15% et d'éliminer les points noirs et les maladies à transmission hydrique. La wilaya de Laghouat compte principalement, pour ses besoins en eau potable, sur ses réserves hydrauliques souterraines, à cause d'une faible pluviométrie ne dépassant pas les 300 mm/an, selon les services de la direction des ressources en eau.

SELON M. HOCINE NECIB De nouveaux forages pour équilibrer la fourniture d'eau potable à Tébessa

Des travaux de réalisation de nouveaux forages devront être entamés au plus tôt pour équilibrer, à court terme, la fourniture d'eau potable aux populations de la wilaya de Tébessa, a indiqué dimanche le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Le ministre, qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa, a ajouté que compte tenu de la baisse du niveau des 140 forages de cette wilaya, à cause de la faible pluviométrie enregistrée dans la région, cette année, ce renforcement sera conforté par des opérations de réhabilitation d'autres forages. Les responsables locaux du secteur ont expliqué au ministre que cette baisse du niveau d'eau dans les forages est à l'origine d'une importante réduction de l'approvisionnement dans nombre de localités de la wilaya. Le ministre des Ressources en eau a souligné, en outre, que le problème d'approvisionnement de la wilaya en eau potable «trouvera des solutions, à moyen terme, après la réalisation des deux mini-barrages prévus à Ain Babouche (40 millions de m³) et au lieu-dit El Hakika (18 millions de m³). Ces deux ouvrages permettront également de transférer un important volume d'eau potable vers les localités du sud de la wilaya, comme Chrâa et Ferkane. Quant au barrage de Safas El Oussara (20 millions de m³), il sera équipé prochainement d'une station de traitement d'eau potable dont l'étude technique préliminaire est actuellement au niveau d'un bureau d'étude belge, a-t-on précisé.Implanté à 60 km au sud de Tébessa, l'ouvrage est également destiné à renforcer l'alimentation en eau potable dans la région sud de la wilaya.

Le ministre des Ressources en eau s'est enquis, lors de cette visite, du projet de renforcement de l'AEP (approvisionnement en eau potable) de la commune de Tébessa depuis le barrage d'Aïn Dalia (Souk Ahras), en voie de réception. Le volume d'eau potable devant être acheminé depuis ce barrage à travers une conduite nouvellement réalisée via les localités d'El Aouinet et de Boukhadra, est estimé, dans une première phase, à 4.500 m³ par jour, pour atteindre à moyen terme plus de 15.000 m³/jour. M. Necib avait entamé sa visite à Ouenza où il a procédé, en présence des autorités locales et des cadres du secteur de l'hydraulique, à l'inauguration d'une station de reprise desservant 6 châteaux d'eau sur les 10 réalisés dans cette localité. «Au moins 25 % de la population locale, estimée à 50.000 habitants, vont bénéficier des eaux de cette station», a-t-on expliqué.

Une canalisation de drainage des eaux usées de la ville de Tébessa, des projets de protection des villes d'Aïn Zerga et de Tébessa contre les inondations, une retenue collinaire à Bekkaria, un réservoir de 5.000 m³ au lieu-dit Bir Salem, dans la commune de Tébessa, ont été inspectés par le ministre qui a également inauguré, au chef-lieu de la wilaya, une nouvelle agence commerciale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La Dgsn organise un iftar collectif au profit de ses fonctionnaires

La Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) a organisé dimanche au siège du 8ème bataillon des unités républicaines de sécurité à Kouba (Alger) un iftar collectif auquel ont pris part des chefs de service, des officiers, des agents et agents assimilés de différents services de police.

Cette cérémonie d'iftar s'inscrit, a indiqué la Dgsn, dans le cadre des efforts du haut commandement de la Sécurité nationale visant le renforcement des liens de communication interne entre les fonctionnaires lors des occasions religieuses et nationales.

Le directeur général de la Dgsn, le général major Abdelghani Hamel, a souligné la nécessité de « poursuivre ce genre de traditions du fait qu'elles contribuent à l'instauration d'un esprit de convivialité et au raffermissement des liens entre les fonctionnaires de la Sécurité nationale ». Ces initiatives permettent également, a-t-il ajouté, de conforter les mécanismes de communication interne et d'être à l'écoute des préoccupations de tous de manière à fournir des services de qualité au citoyen. Le général major a tenu à exprimer sa considération aux fonctionnaires de la Sécurité nationale qui ont grandement contribué à renforcer le sentiment de sécurité.

Le directeur général de la Dgsn a enfin félicité les fonctionnaires de la police à l'occasion de l'Aïd El Fitr, leur souhaitant davantage de succès dans leur vie professionnelle. Il a souligné à cette occasion que la « Dgsn oeuvrera à réunir les conditions favorables à l'accomplissement de leur mission ».

M'SILA

Des habitants du village Ibrahimiya bloquent la RN45

Mouad B.

Les habitants du village Ibrahimiya, situé à la sortie nord de M'Sila, se sont soulevés contre la fermeture des issues à leur village due aux travaux de dédoublement de la voie qui, selon eux, provoque des désagréments insupportables. Pour exprimer leur colère, les jeunes de ce paisible village, ont organisé une action de protestation en procédant à la fermeture de la RN 45 reliant M'Sila à Bordj Bou Arréridj. Au moment où nous mettons sous presse, nous avons appris que les autorités locales ont rencontré les citoyens en colère et leur ont promis, à en croire notre source, qu'ils vont trouver incessamment une solution pour la réalisation de pénitentes.

Plusieurs quartiers de la ville d'Aïn Melh souffrent d'une pénurie d'eau potable

Nous attendons l'eau depuis plusieurs semaines et la dernière fois que nous l'avions eue, elle est arrivée à 3 heures du matin pour repartir quelques heures après», se plaint un des habitants de la commune de Aïn Melh, 115 kilomètres au sud de M'Sila, et comme lui, beaucoup d'autres attendaient le liquide précieux. Le spectacle qu'offrent régulièrement les habitants de plusieurs quartiers de la ville est désolant: bidons, bassins, seaux, bouteilles et récipients divers à la main, à travers la ville, cherchant de l'eau partout. Pour les chanceux, ils cotisent pour se partager une citerne à 800 DA.

Pour les responsables locaux, cette pénurie est due à la sécheresse d'un puits qui alimente une grande partie de la commune.

OUARGLA

Une vingtaine de forages de sources géothermales à valoriser

Une vingtaine de forages puissant de sources géothermales, actuellement abandonnées dans la wilaya de Ouargla, peuvent être transformées en stations thermales exploitables à grande échelle, a-t-on indiqué à la direction de Tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya.

Le patrimoine géothermal dans le territoire de la wilaya compte vingt (20) forages puissant de sources aux vertus curatives, réparties sur les régions du Grand Ouargla (12 forages) et du Grand Touggourt (8 forages), a-t-on précisé.

Deux (2) stations seulement sont exploitées, à savoir le forage de la localité d'El-Hadeb dans la commune de Rouisset, un hammam traditionnel qui viene de connaître des travaux de réhabilitation, ainsi que le forage d'Aïn-Sahra dans la commune de Nezla, un ancien hammam actuellement occupé par un centre de recherches scientifiques, a précisé le chef de service du tourisme, Boubakeur Belmaabdi.

«Il est très important actuellement de valoriser cette richesse gâchée, dans l'objectif de promouvoir le tourisme de santé et de bien être dans la wilaya», a indiqué M. Belmaabdi.

Le thermalisme dans la région fait partie des activités traditionnelles de santé et de remise en forme, par l'utilisation des eaux minérales et leurs



composantes à des fins curatives. Ces eaux géothermales ont des vertus thérapeutiques très efficaces sur plusieurs genres de maladies, dont les maladies dermatologiques, rhumatismales, neurologiques, gynécologiques et respiratoires, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la wilaya d'Ouargla dispose d'un large portefeuille foncier touristique destiné à recevoir des investissements dans le domaine, notamment l'existence de 4 zones d'expansion touristique (ZET) sur une superficie globale de (72) hectares, a-t-on signalé.

Ces ZET concernent les localités d'Aïn-Sahra à vocation thermale et chott-Merdjadja (Nezla), le lac de Témacine, et le centre de Touggourt, a-

t-on expliqué. Dans le cadre d'une stratégie de préservation durable des sites à fort potentiel touristique, la wilaya d'Ouargla compte prochainement sur un gisement foncier touristique de plus de 3000 ha projeté sur 6 nouvelles ZET dans les vallées d'Oued-Mya (Ouargla) et Oued Righ (Touggourt), selon la même source.

Ce gisement foncier touristique est constitué des futures ZET de Oued N'sa et Haoud-Djeniène, dans la commune de N'goussa, le lac de Hassi Ben Abdallah, dans la commune de Sidi-Khouiled, Bordj Deviq et Ferdjounne (sites coloniaux), dans la commune de Tebesbest, et le lac El-Mir, dans la commune d'El-Hedjira, selon la même source.

ANNABA

Importantes opérations d'aménagement des entrées de la ville

D'importantes opérations portant sur l'aménagement des entrées de la ville d'Annaba et la requalification des voies de contournement sont actuellement en cours à un rythme soutenu, a-t-on constaté lundi.

À l'entrée Sud de la ville, en direction de Souk Ahras et d'El Tarf, deux couloirs de trois voies chacun, d'un linéaire de 1,4 km, sont en cours de construction pour 9 milliards de dinars. Ce projet dont les travaux affichent un taux d'avancement de 70% devra être réceptionné au cours du premier trimestre de 2014, selon les responsables concernés.

L'entrée Nord de l'antique Hippone, à hauteur du carrefour de Sidi-Brahim verra prochainement la mise en chan-



tier de deux projets de réalisation d'un passage supérieur de 400 mètres et d'une route à 2x3 voies.

L'objectif est de désengorger le trafic sur cet axe qui traverse quotidiennement 50 000 véhicules, selon la direction de wilaya des travaux publics (DTP). Dans la même perspective d'amélioration du trafic automobile au centre-ville d'Annaba, une opération de réalisation de deux trémies de 1 700 et de 600 mètres a été retenue au rond-point de Pont-Blanc et à proximité de l'hôpital Ibn Rochd.

Ces trémies relieront les entrées de la ville aux axes longeant le littoral et dont l'accès sera plus facile aux estivants, pour les estivants, a-t-on affirmé à la DTP.

DJELFA

Tirage au sort pour l'attribution de 920 logements promotionnels aidés

Une opération de tirage au sort pour l'attribution de 920 logements promotionnels aidés (LPA) relevant de la commune de Djelfa s'est déroulée dimanche au siège de la daira, a-t-on constaté.

Les bénéficiaires de ces logements, qui sont tirés au sort parmi un total de 6379 demandeurs, devront faire par la suite l'objet d'enquêtes administratives diligentées par les services habilités, a expliqué à l'APS le chef de daira, M. Ahmed Terraf.

La cérémonie de tirage au sort a eu lieu en «toute transparence», en présence de représentants des autorités locales, de la société civile et du mouvement associatif.

Les logements qui ont fait l'objet de cette opération de tirage au sort sont en cours de réalisation par sept promoteurs immobiliers. Un lot de 240 logements avait été distribué par le passé, selon le même procédé (tirage au sort), mais via le Net, ce qui avait suscité le mécontentement de postu-



lants, qui ont préféré l'accomplissement de l'opération par voie de l'urne.

APS

CULTE-SOLIDARITÉ-ZAKAT

Plus de 4 millions DA de zakat collectés versés à 1.120 familles démunies à Ghardaïa

Une somme de 4,558 millions DA, collectée, durant l'année 2013, dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne de la zakat, a été versée à 1.120 familles démunies, a révélé le directeur des affaires religieuses et du wakf de la wilaya.



Ce montant a été distribué aux familles nécessiteuses des treize communes de la wilaya, recensées dans les différentes mosquées au début du mois de Ramadhan, a indiqué M. Mohamed Amir Abdelkader, à l'occasion de la célébration de Leilat El-Qadr (nuit du destin). Plus d'une soixantaine de micro-entreprises ont été aussi créées, en grande partie par des femmes, dans la wilaya de Ghardaïa, depuis la mise en place du fonds de la zakat en 2004, grâce aux crédits sans

intérêts octroyés dans le cadre de ce fonds, a-t-il fait savoir. Ces crédits ont été investis dans le corps de métiers, en particulier pour l'acquisition de matériels de tissage et machines à coudre, ainsi que de matériels de coiffure et de tailleur, signale-t-on. Ces crédits remboursables sans intérêt au fonds de la zakat ont permis la création de plus d'une centaine d'emplois, a précisé le directeur des affaires religieuses de Ghardaïa.

TRANSPORTS

Plus de 39 millions de passagers ont utilisé le métro et le tramway d'Alger à fin juin

Un peu plus de 39 millions de passagers ont utilisé le métro et le tramway d'Alger depuis leur mise en service en novembre 2011 et mai 2012 respectivement, a indiqué à l'APS le PDG de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) Aomar Hadbi.

Jusqu'à fin juin dernier, ils étaient plus de 21 millions de passagers à prendre le métro de la capitale, alors que le nombre d'usagers de la ligne du tramway d'Alger s'est élevé à 18 millions de voyageurs, a précisé M. Hadbi dans un entretien.

Pour ce qui est de la fréquentation de la ligne du tramway d'Oran, inaugurée le 1er mai 2013, elle a atteint 1,5 million de passagers pour une capacité de 80.000 voyageurs/jour, a-t-il ajouté.

Le même responsable a aussi fait savoir que la toute nouvelle ligne de «tram» de Constantine connaît déjà «un engouement très important», sa mise en service ayant coïncidé avec le mois de Ramadan et la saison estivale. A Constantine, «il y a un engouement très important de la part des citoyens pour le tramway inauguré le 4 juillet 2013, avec un rush de passagers surtout durant les soirées du Ramadhan», a

rélevé M. Hadbi.

Il a souligné, d'autre part, l'impact considérable de ces projets de transports sur la création d'emploi. Selon les données de M. Hadbi, 1.557 emplois directs en été créés avec l'entrée en exploitation du métro et du tramway de la capitale, et du tramway de Constantine.

Sollicité pour savoir si le niveau de fréquentation enregistré était celui escompté par l'EMA au lancement de ces réseaux, son P-DG a reconnu que ces chiffres sont «en deçà des prévisions de capacités du métro et des tramways», soulignant la nécessité d'une restructuration du transport de la capitale.

Cette restructuration, a-t-il expliqué, doit être basée sur la complémentarité et non sur la concurrence des différents modes de transport urbain publics sur les mêmes lignes comme c'est le cas actuellement, par exemple, de la ligne Place 1er mai-Ruisseau desservie par le bus et le métro.

D'ailleurs, souligne M. Hadbi, la wilaya d'Alger s'est dotée d'un plan de restructuration des transports publics à l'horizon 2029 qui prévoit une densification du

réseau de transport public via des lignes de «bus de transport rapide» (BRT) qui débouchent sur les futures stations du métro d'Alger.

L'usine de tramways d'Annaba a une capacité de 1.000 rames

En réponse à une question sur la rentabilité des lignes de métro et de tramway opérationnelles, il a affirmé que l'entrée en service des extensions (notamment Hail El Badr-El Harrach, Hail El Badr-Ain Naadja, El Harrach-aéroport) contribuera à les rendre plus rentables. «Un transport public ne peut jamais être rentable dans tous les pays du monde, car il s'agit d'un service public.

Je pense que lorsqu'on va mettre en service les trois extensions (de 18 km) la fréquentation et la rentabilité seront plus grandes», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le P-DG de l'EMA, qui se charge du suivi et de réalisation des projets de métro et de tramways à travers le pays, a affirmé que «la première rame va sortir de l'usine d'assemblage et de maintenance des tramways d'Annaba (CITAL) en décembre 2013». C'est un projet réalisé

dans le cadre d'une joint-venture entre EMA, Ferrovial et Alstom pour but de «prendre en charge le programme de tramways et ses extensions dans les différentes villes dans un premier lieu avant d'aller vers l'exportation dans une deuxième phase». L'usine d'Annaba, qui aura une capacité de 1.000 rames, va produire quelque 250 rames pour équiper les futures projets de «tram» que l'Algérie compte réaliser dont 6 seront lancés début 2014 à Sidi Bel-Abbès, Ouargla, Mostaganem, Sétif, Annaba et Batna, et les extensions des tramways d'Alger, d'Oran et de Constantine.

L'EMA compte lancer plus de quinze projets de tramways dans plusieurs villes du pays, dont six seront mis en chantier d'ici début 2014, selon son P-DG. Pour lui, à son entrée en exploitation, le taux d'intégration de cette usine sera de l'ordre de 13% qui sera porté dans une autre phase jusqu'à 30%, avec le développement de la sous-traitance locale autour de cette unité industrielle.

TRAMWAY

Une opération de maintenance électrique interrompt momentanément le trafic du tramway de Constantine

Le tramway de Constantine a connu, le week-end dernier, une interruption momentanée du trafic entre 7 et 13 heures à la suite d'une opération de maintenance sur le courant électrique, indique dimanche la Société d'exploitation (Setram), dans un communiqué.

Cette fourchette d'horaires a été «choisie justement au moment où le tramway connaît le moins de fréquen-

tation afin de gêner au minimum les voyageurs», ajoute le document qui précise que l'opération de maintenance a été menée en partenariat avec la Son, fournisseur d'énergie du tramway.

Ce type d'opération est nécessaire pour maintenir les équipements, assurer le bon fonctionnement du tramway et garantir la sécurité et confort des usagers, mentionne également le

communiqué de la Setram. L'exploitation commerciale de ce moyen de transport avait été entamée le 5 juillet dernier, le tramway parcourant, depuis, une distance de 8,1 km entre le stade Benabdellah, au centre-ville, et la cité Zouaghi, non loin de l'aéroport Mohamed-Boudiaf.

**CIRCONCISION COLLECTIVE
45 enfants pris en charge par L'association des épileptiques d'Alger «Zamzam»**

• Plaider pour la reconnaissance de l'épilepsie comme maladie chronique



A l'occasion du mois sacré du Ramadhan et dans le cadre de ses actions sociales et de solidarité, l'association des malades épileptiques de la wilaya d'Alger «Zamzam» a organisé hier en coordination avec l'APC de Delly Ibrahim, une cérémonie de circoncision au profit de 45 enfants atteints d'épilepsie, issue de familles d'épileptiques ou bien défavorisés à la salle des fêtes de Bois des Quarts.

Une ambiance festive et conviviale a marqué hier la cérémonie qui a vu défilé sur scène toute au long de la soirée, les enfants circoncis vêtus de tenues traditionnelles, djellabas blanches et la tête couverte de petits «turbans», sous le regard attentif de leurs parents, soulager du bon déroulement de l'opération.

«Rien de cela n'aurait pu être possible sans la contribution et le soutien infatigable de nos partenaires et sponsors, notamment M. Gacem et les frères Yakoubi, qui à chaque fois répondent présent à notre appel» a déclaré la présidente de l'association «Zamzam» Mme Baya Selmani.

Créée en 2011, l'association des malades épileptiques de la wilaya d'Alger «Zamzam», s'est fixée pour mission d'aider les malades et défendre leurs intérêts.

«Les épileptiques sont considérés en Algérie comme des handicapés mentaux à 100% alors que c'est faux. Bien au contraire, ils sont très intelligents. Beau nombre d'entre eux sont cadres, où occupent des postes de responsabilité au sein de notre société» a indiqué Mme Selmani.

Maladie neurologique encore mal connue, qui se caractérise par des crises imprévisibles et soudaines, l'épilepsie reste au regard de notre société une maladie psychiatrique dont les personnes atteintes sont considérés comme invalides. «Notre but est de sensibiliser l'opinion publique sur la maladie, contrer les préjugés qui l'entourent, mais surtout, militer pour l'introduction de cette maladie dans la liste des maladies chroniques. La plupart des personnes qui ont l'épilepsie peuvent travailler et mener une vie active en toute sécurité» a fait savoir Mme Selmani.

Dans ce cadre, l'association prépare en collaboration avec l'APN, une journée parlementaire qui devrait se tenir selon son vice-président M. Aymen Harkati, juste après le Ramadhan.

«On présentera à cette occasion à la commission de la santé un projet de loi portant sur l'introduction de l'épilepsie dans la liste des maladies chroniques, mais aussi pour attester de l'intégrité mental des malades afin qu'ils puissent intégrer la société et par conséquent le monde du travail» a-t-il affirmé.

R.Rachedi

BLIDA

Vastes opérations de lutte contre la criminalité menées par les unités de Gendarmerie nationales

Les éléments des unités territoriales de la Gendarmerie nationale de Blida ont effectué, samedi soir, de vastes opérations au niveau de plusieurs quartiers, où ils ont arrêté plusieurs délinquants.

Une bande de malfaiteurs, qui sévissait au niveau du marché de Bouroumi, dans la commune d'El Affroun, a été arrêtée. Cette bande, composée de deux personnes âgées respectivement de 20 et 35 ans, attaquait les passants à l'aide d'armes blanches, a-t-on indiqué. Une autre bande de malfaiteurs, composée de quatre personnes a été arrêtée dans la même opération à El Affroun, avec en sa possession des armes blanches et une quantité de kif traité. L'«assaut» des gendarmes s'est également soldé par l'arrestation d'une personne recherchée par les services de sécurité, et qui était surprise en train de voler des produits de récoltes agricoles à Oued Alleug. Une autre opération de pillage d'un verger à Mouzaïa a été avortée à la suite de l'intervention des gendarmes qui ont procédé à l'arrestation du voleur, pris en flagrant délit.

Trente-cinq opérations similaires ont été effectuées durant le premier semestre 2013, a indiqué le lieutenant colonel Boucetta Mahfoud, commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Blida, ajoutant que 46 000 contrôles d'identités ont été opérés. Ils ont abouti à l'arrestation de 27 personnes et à la saisie de 1 100 bouteilles de boissons alcoolisées, de psychotropes et d'armes blanches.

Par ailleurs, 110 affaires liées au trafic de drogues ont été traitées durant le premier semestre de l'année en cours dans la wilaya, a-t-il encore indiqué, ajoutant que les mêmes services ont eu à trancher dans 124 affaires de crime organisé.

L'ensemble de ces affaires de drogues ont impliqué un total de 157 personnes dont 56 ont été mises en détention préventive à l'issue de leur présentation devant le parquet, selon le lieutenant-colonel Boucetta.

Les opérations de lutte contre le trafic de drogue ont donné lieu, pour la période considérée, à la saisie de trois kilogrammes (3 kg) de stupéfiants et 387 cachets de psychotropes, est-il précisé.

S'agissant de la lutte contre la criminalité ordinaire, le même bilan fait état du traitement de 1 363 affaires, impliquant 1377 personnes, dont 206 ont été mises en détention préventive. Plus de 55% de ces affaires ont trait à des atteintes aux personnes, contre 36% d'atteintes aux biens. En matière d'atteinte aux lois spécifiques, il est fait état du traitement de 1 403 affaires, dont 35 ont trait à l'environnement.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

27 morts et 73 blessés depuis le 1^{er} août

Vingt-sept personnes ont trouvé la mort et 73 autres ont été blessées dans 32 accidents de la circulation survenues à travers le pays entre le 1^{er} et le 4 août, selon un bilan établi dimanche par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 4 morts et 11 blessés dans deux accidents survenus dans les communes d'Aïn Besam et Bordj Khris, relève la même source.

Par ailleurs, trois personnes sont mortes noyées durant la même période dans les réserves d'eau, au niveau de la wilaya de Mila, dans une marre d'eau au lieu-dit Mechtet «Aïn Hamed El Alia», dans la commune de Terrai Baïnen. Au total, 19 317 interventions liées au dispositif de la surveillance des plages et

des baignades à travers les wilayas côtières ont été effectuées depuis le 1^{er} juin, indique la même source, précisant que ces interventions avaient permis de secourir et de sauver 13 163 personnes de noyade dans les plages surveillées. Cependant, 40 personnes sont décédées dont 29 dans les plages interdites à la baignade, note la même source.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1^{er} juin, le décès de 69 personnes, dont 25 dans les mares d'eau et les retenues collinaires, 18 dans les barrages, 12 dans les oueds et 12 dans les piscines bassins d'eaux et 2 personnes dans les lacs.

APS

GUÉ DE CONSTANTINE Drame familial

Deux frères se disputent. La mère entre en scène. C'est le drame...

A.Ferrag

Il pleut à torrents. La nuit est vite tombée et les voisins se demandent pour quelle raison les frères du dessous se disputent encore ! Ils voudraient intervenir, mais préfèrent s'abstenir, connaissant le caractère colérique de Rachid. Mais voilà que des hurlements émanent de l'appartement du dessous. On entend une porte s'ouvrir puis un cri de femme. Il s'agit de Fatma, la mère de Rachid : «Vite, venez ! Au secours ! Mon fils a tué son frère ainé !». En effet, Rachid, 39 ans, git dans une mare de sang et ne

respire plus. Son jeune frère, Nabil, 26 ans, l'a violemment poignardé au thorax. Rachid décède sur le coup.

Le mobile du crime est banal, comme toutes les histoires de meurtre qui font la une, à une époque où la mort est devenue monnaie courante...

«Que s'est-il exactement passé, cette nuit-là ?» questionne le président

— Monsieur le président, je veux de nos frères et le défunt s'en est pris à moi, comme il le faisait souvent.

— C'était votre frère ainé ! Vous lui deviez respect et obéissance. J'avais un nouveau portable



M'SILA | Des habitants du village Ibrahimiya bloquent la RN45



Les habitants du village Ibrahimiya, situé à la sortie nord de M'Sila, se sont soulevés contre la fermeture des issues à leur village du aux travaux de dédoublement de la voie qui, selon eux, provoque des désagréments insupporta-

bles. Pour exprimer leur colère, les jeunes de ce paisible village, ont organisé une action de protestation en procédant à la fermeture de la RN 45 reliant M'Sila à Bordj Bou Arréridj. Les élémants de la police de la ville ont organisé une reconstitution démonstrative du mode opératoire adopté par cette bande, dont les membres opéraient en duo en utilisant une voiture de location.

Les voleurs s'attaquaient aux femmes en les menaçant d'une arme blanche pour les dérober des objets précieux en leur possession, notamment les sacs. Ils sévissaient au secteur D, 1 044 logements et 560 logements, en plein centre ville, indique une source policière.

Les victimes de cette bande sont à l'heure actuelle au nombre de 5, âgées de 36 à 57 ans, comme en attestent les plaintes déposées auprès des services de la police judiciaire, précise la même source, ajoutant que l'enquête reste toujours ouverte au cas où d'autres victimes se manifestent.

L'un des voleurs a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arréridj pour constitution d'une bande organisée et vol avec violence et placé sous mandat de dépôt. Son complice, S. R., est toujours en fuite.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ | Démantèlement d'une bande de voleurs

Une bande de voleurs à l'arraché, constituée de deux membres A. A. et S. R., âgés de 31 ans et ayant tous des antécédents judiciaires, a été démantelée en ce début de semaine par la police judiciaire de la 6^e Sureté urbaine de Bordj Bou Arréridj. Les éléments de la police de la ville ont organisé une reconstitution démonstrative du mode opératoire adopté par cette bande, dont les membres opéraient en duo en utilisant une voiture de location.

OUARGLA



3,60 quintaux de kif traité saisis

3,67 quintaux de kif traité ont été saisis samedi au chef-lieu de la wilaya d'Ouargla par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris dimanche auprès du groupement territorial de ce corps sécuritaire. La drogue a été saisie à bord d'un véhicule tout terrain par les gendarmes qui ont également découvert des armes blanches, des téléphones portables, et une somme d'argent estimée à 50 000 DA, a précisé le chef de la cellule de recherches, le capitaine Abdelkader Belouazani.

Trois individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire, opérée suite à l'exploitation d'informations obtenues lors du traitement d'une affaire similaire déjouée en mars dernier et qui avait permis alors aux gendarmes de mettre la main sur une quantité de 782 kilogrammes de kif traité sur le territoire de la daïra d'El-Hedjira, a ajouté la même source.

M. B.



Tombola

et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

Premier Service ncis Informatique UN PACK INFORMATIQUE

Four x2

4 SMART PHONE

SCOOTER X2

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

BALAI SUD ALGER

ce vital

AIGLE AZUR

ncis Informatique

HUAWEI

ce vital

ELECTROSELL

TOMBOLA DK NEWS N° 24

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola.

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed Boudiaf, El Aléria, cl-49, désignée comme l'organisateur, représenté par son délégué : M. CHEBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste scellé faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les personnes suivantes sont éligibles sauf dispositions contraires :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" +Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32" +Demo, 18-Un LCD 32" +lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être préjudiciable à aucune indemnité pour les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



L'équilibre alimentaire des enfants de plus de 2 ans

L'équilibre alimentaire des enfants se construit de la même manière que celui des adultes, l'apprentissage du goût, l'acquisition des principes d'une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique régulière sont pour eux des priorités. Quelques règles simples permettent notamment d'éviter l'écueil de l'obésité.

Comment aider ses enfants à mieux manger ?

Un enfant peut être informé très tôt de manière simple des grands principes d'une alimentation équilibrée.

Contrôler les choix alimentaires de ses enfants Un enfant n'a pas les moyens de faire seul les choix alimentaires lui permettant d'atteindre l'équilibre nutritionnel. Il choisit ses aliments en fonction de ses goûts et ceux-ci ont souvent tendance à l'orienter vers les aliments gras et sucrés, au détriment des fruits et légumes. Un enfant imagine difficilement les bénéfices d'une alimentation équilibrée sur sa santé ; il ne peut visualiser ni les changements invisibles qui s'opèrent dans son corps ni les perspectives à long terme. C'est, bien sûr, aux parents de veiller à son équilibre alimentaire.

Informier ses enfants sur les bonnes habitudes alimentaires

L'éducation nutritionnelle d'un enfant lui permettra de se comporter dans les situations où ses parents ne sont pas présents, par exemple à la cantine, chez des camarades ou en colonie de vacances. Cet apprentissage doit se faire sans dramatisation ni moralisme, pour éviter que l'enfant ne considère l'alimentation comme une source de conflits ou de tensions qui sont parfois à l'origine de troubles du comportement alimentaire. Des livres pour enfants sur le thème de l'alimentation peuvent vous aider à aborder le sujet de manière humoristique.

Comment construire les habitudes alimentaires de son enfant ?

L'enfance et l'adolescence sont des périodes déterminantes dans l'acquisition des habitudes alimentaires. Celles-ci auront une influence majeure sur les comportements alimentaires à l'âge adulte.

L'influence de l'environnement sur l'alimentation des enfants parce que les habitudes alimentaires comportent une grande part d'affectif, elles se construisent principalement dans le cercle familial, mais aussi à l'école. L'influence de l'environnement agit sur le comportement alimentaire spontané de l'enfant : les signaux physiologiques de la faim et de la satiété s'effacent en partie devant les exigences de la vie familiale et sociale (finir son assiette, manger à heures fixes, manger comme ses petits camarades, etc.).



Apprendre à ses enfants à écouter leurs sensations

Ces facteurs externes peuvent être à l'origine de comportements à risque pour la santé. On constate que les enfants en surpoids sont très sensibles aux signaux externes tels que « À table ! » ou « Finis ton assiette ! », et beaucoup moins à leurs signaux internes que sont la faim et la satiété. Il est donc important que ces enfants réapprennent à écouter leurs sensations, manger uniquement lorsque la faim se fait sentir, prendre son temps pour laisser la satiété s'installer et distinguer la faim de l'ennui. Ils pourront ainsi ajuster plus précisément la quantité d'aliments ingérée à leurs besoins physiologiques.

Comment organiser l'alimentation de ses enfants ?

Sauf cas particuliers, un jeune enfant est capable de contrôler seul la quantité d'aliments qu'il consomme. Lorsqu'il n'a plus faim il s'arrête de manger, même s'il n'a pas terminé son plat préféré. Selon ses besoins, il adapte sa consommation à la densité énergétique des aliments, en s'aidant de ses sensations de faim et de satiété. Un enfant est également capable de réguler ce qu'il

mange sans en avoir conscience, en fonction des caractéristiques du repas précédent et des activités qu'il a pratiquées depuis. Un exemple : s'il a beaucoup déjeuné et regardé la télévision tout l'après-midi, un enfant goûtera moins. Pour toutes ces raisons, il ne faut pas systématiquement l'inciter à finir son assiette.

Des repas à heures fixes

Il est nécessaire de mettre en place des repas à heures fixes, car cela permet d'assurer l'équilibre énergétique tout au long de la journée. De plus, ce rythme régulier éduque l'organisme de l'enfant ; les mécanismes de la faim et de la satiété se mettent en place et fonctionnent de manière optimale. En effet, l'organisme apprend progressivement à adapter la quantité de nourriture ingérée aux besoins énergétiques à venir. Chez un enfant qui prend quatre repas par jour à heures fixes, les apports caloriques devraient se répartir comme suit : 20 % au petit-déjeuner, 40 % au déjeuner, 10 % au goûter et 30 % au dîner.

Les signaux visuels lors du repas

Chez l'enfant comme chez l'adulte, la quantité ingérée lors d'un repas dépend également de signaux visuels. Il est facile pour un enfant de se laisser tenter par des aliments amusants et colorés, et les industriels l'ont bien compris. Afin de préserver l'équilibre alimentaire de votre enfant et d'éviter le grignotage entre les repas, ne laissez pas en évidence des aliments qui pourraient le tenter.

Comment diversifier et varier l'alimentation de ses enfants ?

L'enfant est influencé, dans la façon dont il mange, par sa familiarité avec les différents types d'aliments. Pour respecter les recommandations de diversité et de variété, mieux vaut éduquer ses goûts et l'inciter à manger toutes sortes de produits.

Vers l'âge de deux ans, l'enfant commence à devenir sélectif vis-à-vis de certains aliments, en particulier les légumes et parfois les fruits. Entre deux et sept ans, il développe souvent une attitude de refus face à tout aliment nouveau, la néophobie. Il est possible de contourner, voire d'effacer ces attitudes de rejet. Pour cela, on veillera à multiplier le nombre de contacts entre l'enfant et les aliments qu'il n'apprécie pas ou qu'il ne connaît pas. Dans tous les cas, il est préférable de dédramatiser ces rejets en faisant preuve d'humour et de patience.

Quelques conseils pour aider ses enfants à mieux manger

Associez votre enfant à la préparation du repas, expliquez-lui la culture et la cueillette des fruits et des légumes. Profitez de vos jours de congé pour l'emmener au marché et faites-lui choisir de nouveaux produits.

Pendant le repas, parlez avec lui de ce qu'il est en train de manger («J'aime, je n'aime pas, c'est bon ou mauvais pour la santé...») et demandez-lui de décrire les sensations que lui procure la nourriture. Éduquer ses sens est plus efficace que de lui prodiguer des conseils nutritionnels difficiles à intégrer ou moralisateurs.

Proposez-lui un nouvel aliment à intervalles rapprochés, la fréquence amplifiera le plaisir de la dégustation - dans une limite raisonnable, pour éviter la lassitude. Ce sentiment peut être renforcé par le contexte affectif. Les aliments consommés dans une ambiance chaleureuse et familière, ou présentés comme une récompense sont significativement plus appréciés. Attention, cet effet est à double tranchant et l'utilisation systématique des confiseries comme récompense ou consolation n'est pas judicieuse. La présence de camarades influence également les goûts d'un enfant. Profitez des vacances et de repas en compagnie de ses copains pour proposer une seconde fois un aliment jusqu'à peu apprécié. De nombreux petits réfractaires aux légumes se sont découvert de nouveaux goûts, face à des camarades gourmands de tomates ou de carottes !

Prévenir l'obésité de l'enfant

Voici quelques conseils pour éviter l'excès de poids et l'obésité chez l'enfant.

Assurez-vous qu'il prend un petit-déjeuner suffisant. Plus du tiers des enfants obèses ne prennent pas de petit-déjeuner. Ne le bousculez pas, prenez le temps de vous asseoir avec lui et de partager ce moment.

Structurez les repas sur la journée en évitant la prise d'un dîner trop copieux. Allégez le dîner en privilégiant les légumes et les fruits.

Méfiez-vous des aliments à forte densité énergétique, comme les viennoiseries, les confiseries, les boissons sucrées, les sodas, les charcuteries ou les frites. Surveillez vos achats... et vos propres habitudes alimentaires !

Incitez votre enfant à pratiquer une activité physique régulière. Emenez-le en promenade ou à la piscine, faites du vélo avec lui. Proposez-lui de s'inscrire dans un club sportif. Évitez les discours moralisateurs sur le poids ou la nourriture. Une bonne image de soi contribue à éviter les problèmes de surpoids. La nourriture permet à certains enfants de canaliser leur agressivité, leur anxiété ou leur ennui. En parlant avec votre enfant et en prenant conseil auprès de votre entourage ou de son médecin, aidez-le à identifier d'autres moyens d'y parvenir.

Constipation de bébé et de l'enfant

Les signes et les causes de la constipation varient selon l'âge des enfants. Dans la plupart des cas, il suffit que l'enfant boive davantage et mange plus équilibré pour que tout rentre dans l'ordre. La crainte de la constipation ne doit pas devenir une obsession pour les parents.

Quels sont les symptômes de la constipation de l'enfant ?

Chez les nourrissons, les selles sont mouillées ou semi-liquides, jaune doré à verdâtre. Leur consistance augmente lorsque les légumes, les fruits et les viandes sont introduits dans l'alimentation de l'enfant. Leur fréquence est variable et il n'est pas inhabituel qu'un nourrisson fasse une selle tous les deux ou trois jours. A cet âge, les symptômes de la constipation sont la dureté des selles (qui ressemblent à des billes) et les efforts que fait le nourrisson pour les éliminer. Chez les jeunes enfants, la constipation se traduit par des selles espacées et dures. L'enfant éprouve des difficultés à déféguer et, quand il y arrive, cela lui fait mal. Du fait de cette douleur, il se refuse d'aller aux toilettes ou de faire dans ses couches, ce qui ne fait qu'aggraver sa constipation.

Quelles sont les complications éventuelles de la constipation chez l'enfant ?

La constipation est parfois pénible et douloureuse pour l'enfant, mais n'entraîne en général guère de complications. Dans des cas rares, l'accumulation de selles dures peut obstruer le gros intestin. Le passage de selles dures peut provoquer des fissures de l'anus, des saignements, de l'encoprésie (voir encadré), voire un prolapsus rectal (le rectum sort par l'anus).

Qu'est-ce que l'encoprésie ?

On parle d'encoprésie lorsqu'un enfant âgé de plus de trois ans n'est pas capable de retenir ses selles. Si des malformations des organes digestifs ou des anomalies neurologiques peuvent être en cause, l'encoprésie est le plus souvent liée à la constipation. Les selles s'accumulent dans le rectum et l'enfant perd la sensation de devoir aller aux toilettes. Des causes psychologiques similaires à celles évoquées dans le cadre de l'énurésie sont parfois mises en avant.

Les causes de la constipation chez l'enfant

Chez le nourrisson, la constipation bénigne peut être le signe d'un apport insuffisant en eau. C'est le cas, par exemple, lorsque la mère qui allaité ne boit pas assez, que le lait artificiel est insuffisamment dilué ou qu'un climat chaud tend à déshydrater l'enfant. La constipation peut également être due à un excès de farines ou d'épaississants dans le biberon, ou à un excès d'aliments constipants (chocolat, coing, banane, riz, féculents, etc.) dans l'alimentation de la mère qui allaité.

Chez le jeune enfant, la constipation est la plupart du temps d'origine alimentaire : par exemple, une alimentation pauvre en fibres (comme les légumes verts, crudités, fruits, céréales complètes) et trop riche en aliments constipants. La constipation survient également lorsque l'enfant ne boit pas suffisamment, en particulier en cas de fièvre ou de fortes chaleurs. La constipation peut également avoir une origine psychologique, en particulier au moment de l'acquisition de la propreté si les parents sont anxieux à ce sujet. Des situations stressantes pour l'enfant sont également à l'origine de constipation : entrée à l'école maternelle ou à l'école primaire, naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur, voyage, etc. Enfin, il arrive que l'état des toilettes de certaines collectivités (absence de papier, mauvais entretien, isolement difficile) favorise l'apparition de constipation chez des enfants qui préfèrent se retenir pendant la journée.



Comment réagir en cas de constipation d'un enfant ?

Ce que vous pouvez faire en cas de constipation d'un enfant chez un nourrisson, il ne faut jamais utiliser de lavements, de laxatifs ou de suppositoires sans avis médical. Assurez-vous que votre bébé boive suffisamment. N'hésitez pas à lui donner des biberons d'eau régulièrement. Si vous allaitez, veillez à boire au moins deux à trois litres d'eau chaque jour. Pour lutter contre la constipation, vous pouvez donner à votre bébé quelques cuillerées à café de bouillon de légumes, de jus de pomme ou de jus d'orange, mélangées à une eau minérale riche en magnésium (par exemple Hépar). Si la constipation persiste, votre médecin pourra vous conseiller une huile minérale de type huile de paraffine. Il ne faut en aucun cas prolonger ce traitement ou en faire une habitude. Les huiles minérales peuvent réduire fortement l'absorption de certaines vitamines et des matières grasses des aliments. Chez un enfant, vous pouvez équilibrer son alimentation en lui donnant plus de fibres (légumes verts, crudités, fruits, céréales complètes, par exemple) et en limitant les féculents (riz, pommes de terre, tapioca, etc.) que vous ferez bien cuire. Certains fruits secs trempés, comme les prunes, faciliteront le transit intestinal. Faites-le boire régulièrement au cours de la journée, en particulier en été. Veillez à ce qu'il soit actif dans la journée. L'absence d'activité physique contribue à la constipation. Si cela ne suffit pas, demandez à votre médecin de vous conseiller un laxatif doux, un lavement pour enfant ou des suppositoires. L'usage de ces médicaments doit rester exceptionnel. L'irritation de la paroi intestinale qu'ils provoquent, associée à l'accoutumance de l'intestin, favorise l'apparition de constipation. Lors de constipation liée à des événements stressants, n'hésitez pas à en parler avec votre enfant pour dédramatiser la situation. Ce que fait le médecin en cas de constipation d'un enfant

Chez un nouveau-né, le médecin va explorer le fonctionnement de l'intestin, ce qui peut nécessiter une hospitalisation. Chez un nourrisson, il examine l'enfant et s'enquiert de ses habitudes alimentaires. En général, le traitement consiste d'abord à corriger les habitudes alimentaires et à s'assurer que l'enfant boive suffisamment. Le médecin pourra

également prescrire certains médicaments pour hydrater et ramollir les selles, ou pour calmer les douleurs abdominales (médicaments antispasmodiques). L'usage de lavements ou de laxatifs est réservé aux cas où la constipation résiste à ces traitements simples.

La prévention de la constipation de l'enfant

Chez le nourrisson, veillez à ce qu'il boive suffisamment. Si vous allaitez, buvez abondamment. En cas d'allaitement artificiel, assurez-vous de diluer suffisamment la poudre de lait et n'abusez pas des farines et autres épaississants. En été, donnez-lui régulièrement des biberons d'eau. Chez le jeune enfant, veillez à ce que son alimentation soit suffisamment riche en fibres. Limitez les aliments constipants (voir tableau). Veillez à ce qu'il boive suffisamment, surtout pendant la saison chaude, et qu'il fasse de l'exercice.

Essayez de ne pas dramatiser l'acquisition de la propreté. Plus tard, ne soyez pas obsédé par l'idée que votre enfant puisse être constipé. Certains enfants ne vont à la selle que deux fois par semaine sans que cela soit une gêne pour eux. Bon nombre de consultations pour constipation n'ont pour origine que... l'anxiété des parents ! Quelques aliments qui constipent : féculents (pain blanc, pommes de terre, riz, tapioca, etc.), myrtilles, châtaigne et marron, coing, banane, chocolat. Quelques aliments riches en fibres : céréales complètes, légumes verts, pain au son, crudités. Fruits : prunes, abricots secs.

Les traitements de la constipation chez l'enfant

L'utilisation des laxatifs doit être exceptionnelle chez l'enfant et de courte durée, en l'absence d'avis médical.

Quels laxatifs utiliser chez un enfant ?

Les laxatifs les plus utilisés chez l'enfant sont les laxatifs osmotiques qui retiennent l'eau dans les selles et les empêchent de durcir. Ils sont efficaces et bien supportés, même s'ils peuvent être à l'origine de ballonnements. Il existe d'autres types de laxatifs. Les laxatifs de lessivage augmentent le volume des selles et peuvent provoquer des ballonnements. Les laxatifs lubrifiants facilitent le transit et l'élimination des selles. En cas d'usage prolongé, ils peuvent diminuer l'absorption de certaines vitamines (A, D, E, K).

Les laxatifs par voie rectale, les suppositoires à la glycérine et les mini lavements facilitent la défécation par stimulation du rectum, mais peuvent perturber le réflexe de défécation, surtout s'ils sont utilisés trop souvent. Les laxatifs stimulants ne doivent pas être utilisés chez l'enfant sans avis médical.

En cas de douleurs (maux de ventre) associées à la constipation, il est possible d'utiliser un médicament antispasmodique.

Comment administrer un lavement à un bébé ?

Les lavements pour bébé s'utilisent exceptionnellement en cas de constipation. Ils sont vendus dans de petits tubes équipés d'un long col. Pour administrer un lavement, placez votre bébé sur le côté ou sur le dos en lui relevant les fesses avec un petit coussin. Tenez-le par les jambes. Insérez délicatement le col du tube dans l'anus en le dirigeant vers le nombril, pressez et videz le tube. N'oubliez pas d'enlever le bouchon ! Après avoir retiré le tube, maintenez les fesses surélevées et serrez-les l'une contre l'autre pendant deux à cinq minutes pour éviter les fuites de liquides.

AKBOU (W. DE BEJAIA)

9^e édition du «Festival du théâtre amazigh»

Elle aura pris fin dimanche 04 août 2013, ayant débuté le jeudi 01er août au soir à la Maison de la culture Abderrahmane Farès d'Akbou mais également «réparti» sur les communes d'Amalou, Ighrem, Chellata et Seddouk au niveau de salles de spectacles, dont des salles de cinéma.

Par Arslan-B

Une organisation irréprochable signée «Association Etoile culturelle d'Akbou», dont la notoriété et l'excellent palmarès en termes d'initiatives fécondes dans le domaine culturel brillent de mille feux. L'événement a été dédié à l'homme de la radio et de la télévision des années '60 (à aujourd'hui encore !), en l'occurrence Bouraba Mohand Ouidir, dit Da Belaïd. Deux occasions justifient cet événement culturel, le cinquanteenaire de l'indépendance nationale ainsi que le Ramadhan, un festival auquel auront contribué la direction de la culture de la wilaya de Bejaia et l'APC d'Akbou.

L'ouverture solennelle qui a été faite par M. Khellaf Righi, directeur de la culture de la W. de Bejaia a été suivie d'un film documentaire retracant le parcours de «L'élu du festival», Da Belaïd, qui a évidemment apprécié et non sans certaine émotion l'hommage qu'a tenu à lui rendre l'Etoile culturelle d'Akbou que préside le très entreprenant M. Mouloud Salhi, un monsieur qui a beaucoup de mérite et qui considère que «ce genre de manifestation a pour but d'encourager, voire de contribuer à la promotion du théâtre d'expression amazigh, de favoriser les échanges d'expériences entre comédiens, professionnels du théâtre et d'autres artistes d'horizons divers...». De nombreux amis de la Radio nationale et de la télévision de Da Belaïd, ainsi que des amis



d'enfance de ce dernier étaient présents à la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle Bourouba Mohand Ouidir recevra son portrait en bronze, une œuvre exécutée par cet artiste d'Akbou qu'est Mohamed Dahlel. Des troupes de théâtre sont donc venues des quatre coins de la vallée et même de Tizi Ouzou pour animer quatre soirées consécutives réparties sur cinq communes de la wilaya. A noter que le directeur de la culture de la wilaya de Bejaia, M. Kh. Righi n'a pas manqué de confier aux organisateurs de l'événement et aux Akbouiens en général qu'e

ût à l'exceptionnel esprit d'initiative et le déploiement de tant d'efforts des hommes de culture d'Akbou, notamment l'Etoile culturelle d'Akbou dans l'organisation de maintes et diverses manifestations culturelles et ce à longueur d'année, il se ferait le porte-parole auprès de qui de droit pour plaider l'acquisition d'un espace de spectacles beaucoup plus grand. Le membre de l'exécutif ajoutera, dans son élan, qu'une bibliothèque urbaine d'un coût de 06 millions de DA pour la commune d'Akbou est à l'étude.

Qui est «Da Belaïd» ?

De ses vrais nom et prénoms Bouraba Mohand Ouidir, « Da Belaïd » est né le 22-01- 1947 au village Sidi Yahia dans la commune de Chemini. C'est en 1965, après avoir exercé divers métiers, qu'il rejoint la Radio algérienne où il intègre l'émission intitulée « Enfants du paradis », alors animée par Abdelmadjid Bali. Remarqué pour certaines de ses qualités professionnelles, certaines prédispositions, on lui proposa de collaborer à la chaîne -2-. Là, il interprètera divers rôles dans des pièces radiophoniques dont les plus connues sont : «Amekh idh lesla-

khis», de Zoubir Taalbi, «Don Quichotte» de Mohand Ounis. Mais c'est en 1966 que « Da Belaïd » investit le petit écran. Des sketches, avec Ali Abdoun, Mohamed et Said Hilmi.

En 1980, il lui fut confié des rôles en langue arabe dans des films tels que «Douar Echaouia», de Djamilia Arasse, «L'autre face, binathna lâmâr» de Moussa Haddad... Puis, en 2007, voilà que le jeune public vint à découvrir «Da Belaïd», notamment dans un feuilleton (TV) intitulé «Axxam n'Da Meziane» (La demeure de Frère Meziane), ou encore «Yak enni-

ghakh !» (N'est-ce pas que je te l'avais dit ?), «Ahil, ahil !» (Mais ça alors !) et d'autres productions...

Et ne voilà-t-il pas que l'on retrouve, cette année, «Da Belaïd» qui semble avoir le don d'ubiquité dans des productions telles que «Dar El bahdjia», «Anti tafsous, les aventures de khalti Mourira, habibti enzouedj»... Pourtant, l'on ne cesse de répéter, dans le milieu professionnel, que Mohand Ouidir, alias «Da Belaïd», demeurera beaucoup plus expert dans la production de théâtre radiophonique...

EXPOSITION

Mohamed Bourouissa au Musée national des arts du XXI^e siècle à Rome

Le photographe algérien Mohamed Bourouissa expose, jusqu'au 29 septembre prochain, une série de photos intitulée «L'Utopie d'Auguste Sander» au Musée national des arts du XXI^e siècle (MAXXI) à Rome en Italie, signale le musée sur son site internet. En hommage aux sans emploi, Mohamed Bourouissa, inspiré par le photographe allemand August Sander (auteur de «Hommes du XX^e siècle»), expose un ensemble de statuettes en résine-polystère, réalisées en utilisant la technologie de pointe du Fablab.mobile ou Laboratoire mobile de fabrication. Le «Fablab.mobile» est un procédé

numérique qui comporte une imprimante en trois dimensions reliée à un récepteur de formes et de conceptions. L'événement regroupe- dans une exposition collective placée sous le thème de «La mer est ma terre; des artistes de la Méditerranée» - près de 150 autres travaux, entre photographies et vidéos, réalisés par 22 artistes représentant autant de pays.

Les différents exposants présentent des travaux évoquant «la mer Méditerranée», au centre de trois continents, les différentes civilisations qui s'y sont installées et les relations entre les peuples de cette région, privilégiant l'art



comme moyen de communication pacifique par excellence», expliquent les organisateurs. Né à Blida en 1978, Mohamed Bourouissa, plasticien diplômé de la Sorbonne en 2004, a participé à de nombreuses expositions internationales de photographies en France, aux Etats-Unis, en Chine, aux Pays Bas et en Belgique entre autres. «Périphérique» (photos), et «Temps mort» (vidéo) figurent parmi ses travaux les plus appréciés. Établi en France, Mohamed Bourouissa a notamment été distingué en France du «Prix voix off» (Arles-2007) et du «Prix Fondation Blachère» (Apt-2010).

CULTE-ÉDIFICES

La mosquée Bilal Ben Rabah de Jijel, une zaouïa disparue devenue mosquée par la volonté des citoyens

La mosquée Bilal Ben Rabah, inaugurée en 2006 au centre de Jijel est érigée sur l'emplacement d'une ancienne zaouïa. Cette dernière avait failli être remplacée par un établissement commercial si ce n'était la volonté et la force de la foi des citoyens. L'édifice aux deux minarets, s'élève, majestueux, sur l'avenue Emir Abdekader, baptisé depuis 2006 Masjid Bilal Ben Rabah après que la zaouïa originelle eut porté dans les années 1980 le nom de Masjid Saïd, continue d'être plus connu sous l'appellation d'«Ez-zaouïa», en souvenir de la zaouïa de la Tariqa Rahmania dont c'était l'emplacement à partir des années 1868, une décennie après l'expulsion des citadins jijéliens de la presqu'île sur laquelle était bâtie leur citadelle (Jijel el atiq).

M. Nadir Lakari, enseignant retraité, membre de l'association de la Mosquée Bilal Ben Rabah et ancien membre de l'association de Masjid Saïd, soutient que «c'est un songe qui a décidé l'acquéreur le plus récent de cette assiette de terrain à y construire une mosquée plutôt que le domicile familial qu'il projetait d'ériger».

La générosité inspirée du dernier acquéreur du terrain, relayée avec enthousiasme par la population, a mis en 2006 un terme définitif aux «risques» de voir ce lieu du culte musulman dévoyé de la consécration religieuse inspirée par le cheikh Youras El-Hocine de la confrérie des Rahmania, après son expulsion de la presqu'île, à l'instar de nombreuses familles jijéliennes suite au décret impérial du 16 juin 1858 et de l'arrêté du ministre de la Guerre daté d'octobre 1859 qui a privé à jamais les citadins de Jijel de leur ancestrale Casbah et des mosquées et zaouïas que la ville abritait.

«L'on raconte que lorsqu'une église a été édifiée en ce lieu, en 1875, le cheikh fondateur, qui avait fait de son propre domicile un lieu de prière et de recueillement pour les membres de la confrérie Rahmania, a mis les deux meilleures pièces de son domicile à la disposition du large public», indique M. Lakari. La zaouïa a également été, durant des décennies, un lieu d'habitation pour des familles qui ensuite ont toutes été relogées par l'assemblée populaire de Jijel.

Précédée par un couloir nommé «Edahli» la villa avec étage disposait d'un jardin où, selon la légende locale, le cheikh priaît, drapé d'un burnous bleu nuit. Fermée en 1994 par les pouvoirs publics, la zaouïa et son terrain, mis en vente par les héritiers du cheikh fondateur, devait être remplacée par un établissement à caractère touristique, si ce n'était la vigoureuse protestation de l'association de Masjid Saïd, soutenue par l'ensemble de la population. Cette destination a été abandonnée à la suite d'une nouvelle vente du terrain et d'une décision qui fait de ce lieu un «espace» de la mémoire de Jijel el atiq, un endroit chargé d'histoire, aujourd'hui ignoré des jeunes générations.

ZAKAT EL FITR

La zakat el Fitr (aumône de fin de Ramadhan) ou Mourou Koor en wolof est une recommandation du Prophète PSL qui incombe à tout musulman.

En effet, le Messager d'Allah PSL a prescrit la Zakat el Fitr à la fin du Ramadan.

D'après ibn 'Omar (Radia Allah 'anhou) : «Le Messager d'Allah (PSL) a institué la Zakat d'al-Fitr l'aumône de la rupture du Ramadan de la valeur d'un Saa' de dattes ou d'orge (environ 2,5 kg), due par tout musulman, libre ou esclave, grand ou petit, homme ou femme». (Bukhari et Muslim)

Elle représente un Saa' de Nourriture parmi les aliments que les hommes ont pour habitude de consommer.

Abû Saïd a déclaré : « Nous versions le jour de l'Aïd à l'époque du Prophète (PSL) un Sa' de nourriture. Notre nourriture d'alors était l'orge, le raisin sec, le fromage sec et les dattes. » (Bukhari)

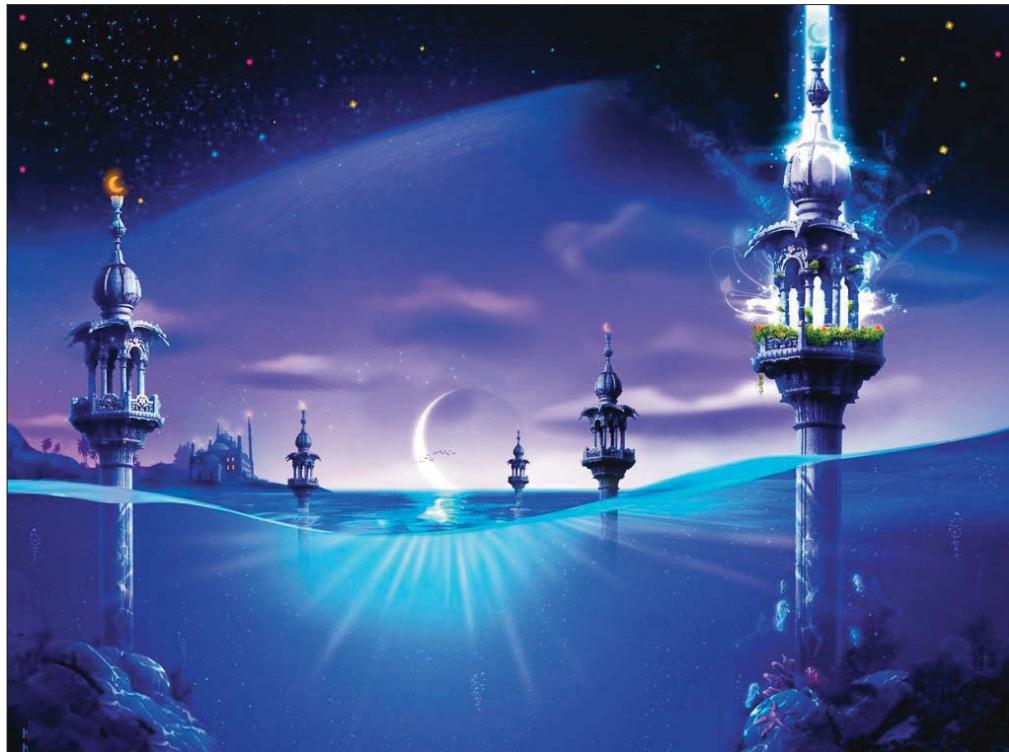
Elle est un devoir pour tout musulman libre, qui a de quoi se nourrir lui et sa famille pour au moins un jour et une nuit et qui dispose d'un surplus de nourriture. Celui-ci se doit de la sortir pour lui et tous ceux qui sont à sa charge, tels que sa femme, ses enfants, ses employés... Bien sûr, à condition que ceux-là soient musulmans. (Al Bayhaqui et Daraqoutini)

LE BUT DE LA ZAKAT EL FITR :
Elle purifie l'âme de ce qui l'aurait souillée pendant le jeûne, tel que bavardage et propos obscènes.

Elle procure au pauvre de quoi manger le jour de l'Aïd et de s'abstenir de quémander.

D'après Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agréer) : « Le Messager d'Allah (Paix et Salut sur Lui) a imposé l'Aumône de la rupture du jeûne car elle purifie le jeûneur des paroles futile et indécentes, de même qu'elle est une nourriture pour les pauvres. Celui qui l'accomplit avant la prière, elle sera une Zakat acceptée, quant à celui qui la donne après la prière, elle lui sera considérée comme une simple aumône parmi tant d'autres».

Néanmoins, si l'individu n'est pas au courant de l'Aïd, avant la fin de la prière, s'il se trouve au moment de verser la Zakat el Fitr, à l'extérieur de la ville ou dans un endroit où il ne trouve personne à qui la donner, le cas échéant il peut toujours la verser après la prière dès



LA NATURE ET QUANTITÉ DE ZAKAT EL FITR :

Sa quantité est évaluée à un «Saa», mesuré par quatre fois la contenance des deux mains (environ 2,5 kg) de la nourriture la plus généralement en usage dans la région, telle que blé, orge, dattes, riz, raisin sec, fromage, etc.

Pour le Sénégal donc, il faut deux kilos et demi (2,500 kg) par tête pour ce qui est du riz, du mil «souna», mais, et les céréales du même genre.

Pour le riz, ou pour tout autre produit différent de ceux-là, on cherche un récipient qui contient exactement deux kilos et demi de mil «souna» et on s'en sert comme d'une mesure ainsi on ne pèse pas.

Abou Saïd (Radia Allah 'anhou) a dit :

Du vivant du Prophète (Qsssl) nous acquitions de la Zakat El-Fitr à raison d'un Saa' de blé,

Elle devient obligatoire dès la veille de l'Aïd. Quant au moment de sa remise il est comme suit : Un temps

d'orge, de fromage ou de raisin sec pour chaque membre de la famille, grand ou petit, libre ou esclave. (Al-Boukhari et Mouslim)

«Louange à Allah. Paix et Salut sur Son Prophète. Donner la Zakat Al Fitr en valeur est un sujet de divergence entre les Foukaha, des Ouléma l'interdit tandis que d'autres l'autorisent.

Un groupe soumet le sujet à l'intérêt confirmé des bénéficiaires. Si cet intérêt est évident, c'est autorisé de donner la valeur de la Zakate, sinon c'est interdit. Ce dernier point de vue éminent est celui de l'imam Ibn Taymiya.

Sur ce, si les pauvres dans votre région n'acceptent pas la Zakat en nourriture et manifestent leur besoin en argent, alors vous leur donnez la Zakat en argent.

QUAND DOIT-ON SORTIR LA ZAKAT EL FITR ?

D'après le Hadith d'Ibn 'Omar (qu'Allah l'agréer) :

« Le Messager (Paix et bénédiction sur lui) nous a ordonné de sortir la Zakat El Fitr et de la donner avant que les gens ne sortent pour la Salaat»

Par contre, il n'est pas permis de la retarder après ce temps légal, sans aucune excuse. Comme cela est spécifié dans le hadith cité plus haut : «...Celui qui l'accomplit avant la prière, elle sera une Zakat acceptée».

admissible où il est possible de remettre cette Zakat un jour ou deux avant l'Aïd.

Un temps obligatoire préférable : c'est le jour même de l'Aïd depuis l'aube jusqu'avant l'accomplissement de la prière. C'est la recommandation du Prophète (PSL).

Ibn Abbas (PSL) a dit : «Le Prophète (PSL) a institué cette Zakat comme purificatrice du bavardage et des propos indécent et pour donner à manger aux pauvres. Celui qui s'en acquitte avant la prière, elle sera pour lui agrée comme Zakat de Fitr, mais livrée après la prière, elle sera considérée comme une simple aumône.

On peut également la donner un ou deux jours en avance, mais pas au-delà. La preuve de cela est tirée du Hadith d'après Nafée' qui dit qu'Ibn 'Omar (Qu'Allah l'agréer) la donnait à ceux qui en avaient le droit. Il leur remettait un ou deux jours avant la rupture (fin du mois de Ramadhan).

Par contre, il n'est pas permis de la retarder après ce temps légal, sans aucune excuse. Comme cela est spécifié dans le hadith cité plus haut : «...Celui qui l'accomplit avant la prière, elle sera une Zakat acceptée».

A QUI DOIT-ON DONNER LA ZAKAT EL FITR ?

ZAKAT EL FITR ?

Elle doit être donnée aux pauvres, d'après le Hadith d'Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agréer) cité plus haut : «... et elle est aussi une nourriture pour les pauvres ...».

Le Prophète (PSL) a dit : «Epargnez-leur la mendicité le jour de l'Aïd».

Elle peut être donnée à un proche qui est dans le besoin ou à tout nécessiteux. Cela concerne la personne ayant juste de quoi subvenir aux besoins de sa famille ou moins que cela.

QUELQUES REMARQUES :

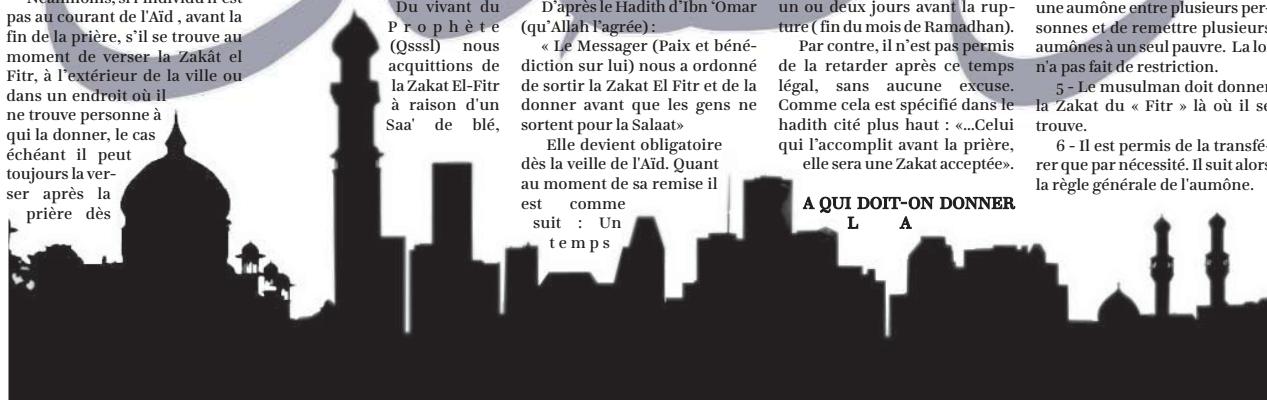
1 - La femme riche peut remettre sa Zakat à son mari pauvre et non le contraire, car elle est à sa charge.

2 - Le pauvre qui n'a rien à manger ce jour-là est dispensé de cette aumône, Allah (SWT) ne charge nulle âme au-dessus de ses moyens.

4 - Il est admis de partager une aumône entre plusieurs personnes et de remettre plusieurs aumônes à un seul pauvre. La loi n'a pas fait de restriction.

5 - Le musulman doit donner la Zakat du « Fitr » là où il se trouve.

6 - Il est permis de la transférer que par nécessité. Il suit alors la règle générale de l'aumône.



SAHARA OCCIDENTAL: Création d'un comité de solidarité avec un athlète sahraoui interdit d'accès à El-Ayoun occupée

Un comité populaire sahraoui de solidarité avec l'athlète sahraoui Salaheddine Imden, qui s'est vu refuser l'accès à El-Ayoun le 17 juillet dernier par les autorités d'occupation marocaines, vient d'être créé dans la ville d'El-Ayoun, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le comité compte mener une campagne internationale en coordination avec des organisations humanitaires internationales pour faire pression sur le Maroc en vue de permettre l'accès inconditionnel de l'athlète Salaheddine Imden aux territoires occupés du Sahara occidental et «faire la lumière sur les violations répétées des chartes internationales», a précisé la source.

La création de ce comité intervient suite aux «pratiques inhumaines auxquelles se livrent les autorités marocaines dans les territoires occupés du Sahara occidental en refusant aux Sahraouis l'accès à leurs territoires spoliés au mépris des chartes internationales des droits de l'homme», a ajouté SPS citant le communiqué constitutif du comité.

ZIMBABWE Jacob Zuma félicite le président Mugabe pour sa réélection

Le président sud-africain Jacob Zuma a félicité dimanche son homologue zimbabwéen Robert Mugabe pour sa réélection, saluant un vote «réussi» et a appelé tous les partis à accepter le résultat de ce scrutin rejeté par l'opposition.

M. Zuma «adresse ses profondes félicitations au président Robert Mugabe pour sa réélection comme président de la République du Zimbabwe après des élections générales réussies le 31 juillet», a-t-il indiqué dans un communiqué, diffusé par le ministère des Affaires étrangères.

«Le président Zuma presse tous les partis politiques au Zimbabwe d'accepter le résultat de ces élections que les observateurs électoraux ont décrété comme l'expression de la volonté populaire», ajoute le communiqué.

Quelque 6,4 millions de Zimbabweens ont voté mercredi dernier pour élire un président, 210 législateurs et près de 2 000 conseillers locaux.

La commission électorale du Zimbabwe a déclaré Robert Mugabe, au pouvoir depuis l'indépendance dans son pays en 1980, vainqueur de l'élection présidentielle avec 61% des voix dès le premier tour et annoncé que son parti a obtenu la majorité qualifiée des deux tiers à l'Assemblée. Son rival et Premier ministre Morgan Tsvangirai a obtenu 34% des voix.

APS

Ryadh a interdit son espace aérien à Omar al-Bachir



Le président soudanais Omar al-Bachir, qui se rendait dimanche à la prestation de serment du nouveau président iranien, Hassan Rohani, a dû faire demi-tour quand l'Arabie Saoudite a refusé que l'avion traverse son espace aérien, a annoncé la présidence soudanaise.

«Les autorités saoudiennes ont refusé de donner à l'avion transportant le président al-Bachir la permission de traverser leur espace aérien», a déclaré Emad Sayed Ahmed, porte-parole de la présidence, cité par l'AFP.

Selon M. Ahmed, quand l'avion du président soudanais est entré dans l'espace aérien saoudien, le pilote a informé les autorités qu'il avait reçu une autorisation

«et qu'il transportait le président al-Bachir». «Mais ils ont dit que l'avion n'avait pas l'autorisation», l'obligeant à rentrer à Khartoum, a ajouté le porte-parole. M. al-Bachir, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) qu'il accuse de «génocide» au Darfour (ouest du Soudan), ne voyageait pas à bord de l'avion présidentiel habituel mais d'un avion loué à une

société saoudienne, a précisé M. Ahmed. Le président soudanais avait prévu de se rendre à la prestation de serment de Hassan Rohani, devenu samedi le nouveau président iranien.

Une dizaine de chefs d'Etat ou de gouvernement de pays de la région ont assisté pour la première fois dimanche après-midi à cette prestation de serment devant le Parlement iranien.

LIBYE: Un officier de l'armée blessé après des tirs contre son véhicule



L'ancien chef d'Etat-major par intérim Salem al-Konidi a été blessé dimanche soir lorsque sa voiture a essayé des tirs, a indiqué l'état-major de l'armée libyenne.

«Le général Salem al-Konidi a été admis à l'hôpital de Zaouia (50 km à l'ouest de Tripoli) à la suite d'une blessure légère subie lors de tirs de coups de feu et d'une roquette contre son véhicule», a indiqué le bureau d'information de l'état-major

sur sa page officielle. Cette source a indiqué qu'il était dans un excellent état de santé.

La Libye a nommé le 29 juillet un nouveau chef d'état-major, le colonel-major Abdessalem Jadallah al-Salihine, qui a pris ses fonctions dimanche à Tripoli au cours d'une cérémonie. Il remplace le général Youssef al-Manqouch qui avait démissionné début juin, sur fond d'une escalade des violences.

GB - YÉMEN Londres décide de prolonger la fermeture de son ambassade au Yémen

La Grande-Bretagne a annoncé lundi que son ambassade au Yémen restera fermée au moins jusqu'à la fin de la fête de l'Aïd par mesure de sécurité après des menaces d'attentats du réseau terroriste Al-Qaïda.

Les portes de l'ambassade, fermées depuis dimanche et qui devaient rouvrir mardi, resteront fermées «jusqu'à la fin de l'Aïd» en fin de semaine, a indiqué une porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères.

Cette décision a été prise en raison de «préoccupations persistantes en termes de sécurité», a-t-on précisé de même source. La veille, les Etats-Unis, la Grande-Bre-

tagne, la France et l'Allemagne ont décidé de fermer leurs ambassades, après l'annonce jeudi par Washington de son intention de fermer 22 consulats et ambassades et de lancer une alerte sur un risque élevé d'attentats d'Al-Qaïda en août.

Le département d'Etat avait diffusé un avis de prudence à l'attention de tous ses ressortissants dans le monde, mettant en garde contre de possibles attentats.

Le président Barack Obama a de son côté invité son administration à prendre «toutes les mesures nécessaires pour protéger les Américains» après l'émergence d'une menace d'attentats d'Al-Qaïda au Moyen-Orient.

EXPLOSION D'UNE MINE EN TUNISIE: Un second militaire succombe à ses blessures



Un second militaire tunisien a succombé à ses blessures dimanche soir suite à l'explosion d'un engin au passage de leur blindé au mont Chaambi (ouest), portant deux le nombre de soldats tué, a rapporté l'agence TAP.

Le second militaire a succombé à ses blessures à l'hôpital régional de Kasserine et sa dépouille sera transférée vers l'hôpital militaire de Tunis, a indiqué l'agence.

La mine avait explosé au passage du char qui transportait des militaires qui pourchassaient un groupe lié à Al-Qaïda dans la zone de Chaambi.

SYRIE

Des hommes armés tuent cinq personnes d'une même famille



Cinq membres d'une même famille ont été assassinés dimanche par des hommes armés dans le nord de Damas a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

«Un homme, sa femme et ses trois filles ont été tués par des inconnus dans leur maison de Roukneddine», un quartier huppé du nord de Damas, a précisé l'organisation, qui s'appuie sur un large réseau de militants à travers le pays.

Leur fils, âgé de huit ans, a survécu au carnage en se cachant dans la salle de bain. Une des filles était lycéenne et les deux autres étudiantes à l'université.

Les témoignages diffèrent sur les circonstances de leur mort, selon le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane. Une source assure qu'ils ont été abattus par balle alors qu'une autre dit qu'ils ont été égorgés. M. Abdel Rahmane a indiqué que la famille venait de la province de

Lattaquié. Dans l'ouest du pays, une bataille entre rebelles et forces du régime a causé la mort d'au moins 30 personnes des deux camps dimanche, a également annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh), et une voiture piégée a explosé à un poste de contrôle de l'armée dans le quartier de Boustane al-Dour, au sud de Damas.

L'agence officielle Sana a fait état d'un civil blessé et de dégâts matériels avant d'accuser les «terroristes», terme désignant, dans le langage du régime, les rebelles.

Les forces du régime ont continué dimanche leur bombardement de Barzé, dans le nord et Jobar dans l'est, a précisé

l'Osdh, qui a fait également état de combats dans le Jabal al-Akrad, dans la province de Lattaquié, au cours desquels 12 rebelles et 19 soldats et supplétifs ont trouvé la mort. Dimanche matin, les insurgés avaient attaqué plusieurs postes de contrôle de l'armée et l'aviation avait riposté en les bombardant.

Et à Ariha, dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, quatre personnes, dont un enfant, ont été tuées dans un bombardement, toujours selon la même source.

Samedi, 148 personnes sont mortes dans des violences, dont 65 rebelles, 42 civils, 40 soldats et un combattant kurde, d'après le bilan de l'Osdh.

Au moins 70 morts dans de nouvelles violences

Au moins 70 personnes civiles et militaires ont été tuées dans des actes de violence dimanche en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh). Cinq membres d'une famille ont été assassinés par des hommes armés dans le nord de Damas, a indiqué l'Osdh.

«Un homme, sa femme et ses trois filles ont été tués par des inconnus dans leur maison de Roukneddine», un quartier

chic du nord de Damas, a précisé l'organisation, qui s'appuie sur un large réseau de militants à travers le pays.

Leur fils, âgé de huit ans, a survécu au carnage en se cachant dans la salle de bain.

Dans l'ouest du pays, une bataille entre rebelles et forces du régime a causé la mort d'au moins 30 personnes des deux camps dimanche, a également annoncé l'Osdh, et une voiture piégée a explosé à un poste de

contrôle de l'armée dans le quartier de Boustane al-Dour, au sud de Damas.

Les forces du régime ont continué dimanche leur bombardement de Barzé, dans le nord et Jobar dans l'est, a précisé l'Osdh, qui a fait également état de combats dans le Jabal al-Akrad, dans la province de Lattaquié, au cours desquels 12 rebelles et 19 soldats et supplétifs ont trouvé la mort. Dimanche matin, les insurgés avaient at-

taqué plusieurs postes de contrôle de l'armée et l'aviation avait riposté en les bombardant. Et à Ariha, dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, quatre personnes, dont un enfant, ont été tuées dans un bombardement, toujours selon la même source.

Samedi, 148 personnes sont mortes dans des violences, dont 65 rebelles, 42 civils, 40 soldats et un combattant kurde, d'après le bilan de l'Osdh.

Le président al-Assad salue les réalisations de l'armée dans la défense du pays

Le président Bachar al-Assad s'est exprimé dimanche sur les réalisations de l'armée syrienne dans la défense du pays, devant des personnalités politiques et religieuses de Syrie, a rapporté l'agence Sana.

Le président syrien «a partagé un iftar (...) avec des personnalités de la société syrienne, dont des politiques (...) indépendants, ainsi que des religieux musulmans et chrétiens, des syndicats et des membres de la société civile», a indiqué l'agence syrienne.

Pendant cet iftar, «le président

al-Assad a prononcé un discours, dans lequel il a parlé de l'importance de (...) l'éthique et l'amour dans la société, particulièrement durant (...) le Ramadhan», poursuit Sana.

M. al-Assad a également «parlé des derniers développements dans la crise en Syrie, et des réalisations héroïques de l'armée syrienne dans la défense du pays».

Il a salué le peuple syrien «pour s'être rangé du côté des forces armées, afin de défendre la Syrie et ses ressources».

USA

Washington ferme plus longtemps ses ambassades par mesure de sécurité

Les Etats-Unis ont annoncé dimanche la prolongation jusqu'au 10 août de la fermeture de certaines de leurs ambassades et consulats au Moyen-Orient et en Afrique par mesure de sécurité.

Le Département d'Etat a également annoncé la fermeture d'un petit nombre d'autres missions diplomatiques alors que certaines autres allaient être rouvertes lundi.

AUSTRALIE

Kevin Rudd entame la campagne électorale avec un mauvais sondage



Le Premier ministre australien, Kevin Rudd, a entamé lundi la campagne électorale pour les élections du 7 septembre, avec un mauvais sondage pour son parti travailliste, ont rapporté des médias.

Un premier sondage indique lundi que la cote d'impopularité de M. Rudd a grimpé de six points de pourcentage ces deux dernières semaines, alors qu'un deuxième sondage note que l'opposition conservatrice menée par Tony Abbott rassemble 52% de votes favorables, contre 48% pour les travailleurs, au pouvoir depuis 2007.

L'Australie «a connu un climat politique malsain et une période d'échecs répétés de la part du gouvernement sur des sujets clé», a rapporté le journal *The Australian*.

La campagne de Kevin Rudd tourne autour de deux grands thèmes : le renvoi vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'île de Nauru des immigrés clandestins arrivés sur des bateaux de fortune, depuis l'Indonésie la plupart du temps, et l'économie.

Revenu en juin à la tête du pays après un putsch interne au parti travailliste au pouvoir, M. Rudd est devenu Premier ministre d'Australie pour la deuxième fois de sa carrière, trois ans après avoir été remplacé par Julia Gillard qui avait été à son tour délogée de son fauteuil en juin dernier.

Les parlementaires travaillistes l'ont remplacée par Kevin Rudd, en raison des sondages catastrophiques qui donnaient les travailleurs largement perdants aux élections devant se tenir à l'automne.

En 2007, Kevin Rudd avait mené son parti à la victoire face aux conservateurs au pouvoir depuis onze ans.

APS

Programme du Mardi 6 août 2013



09h00 : bonjour d'Algérie (Direct)
10h30 : culinart (27) rediff
11h00 : dar el djirane (27) rediff
11h25 : djaweb bassit n°27 rediff
11h35 : dar da meziane III (27) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjr (27) rediff
13h30 : a coeur ouvert (rediff)
15h00 : GGO Football (27)
15h30 : culinart (28)
16h00 : omar (28)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : takder tarbab
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (28)
19h00 : journal en arabe
19h30 : dar el djirane (28)
19h50 : coran sous titré en français (28)+adhan el maghr
19h55 : nacima
20h05 : le ramadan et le rire (28)
20h10 : dz connexion (28)
20h15 : djaweb bassit n°28
20h25 : dar da meziane III (28)
21h00 : dar el bahdja (1)
21h20 : dikra oua dhakha (28)
21h30 : taxi oua khlass (15)
21h45 : nour el fadjr (28)
22h40 : leryam
23h35 : ALGE'RIRE (04)
ooh20 : banat el djazair (13)
ooh40 : assrar el madhi (28)



06h30 MagazineTFou
08h25Météo
08h30 MagazineTéléshopping
09h05Météo
09h15 DivertissementSecret Story
10h05 4 mariages pour une lune de miel
10h15 SérieAu nom de la vérité
11h25 SérieAu nom de la vérité
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 MagazinePetits plats en équilibre été
13h45Météo
13h50Météo des plages
13h55 SérieLes feux de l'amour
14h55 SérieAmerican Wives
15h40 SérieAmerican Wives
16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
17h20 JeuBienvenue chez nous
18h15 DivertissementSecret Story
19h05 JeuMoney Drop
19h55Météo
20h00 Journal
20h35 MagazinePetits plats en équilibre été
20h37 Des inventions et des hommes
20h38Météo
20h40 SérieNos chers voisins
20h50 FilmJoséphine, ange gardien
22h30 DivertissementVendredi, tout est permis avec Arthur



07h10 MagazineTélématin (suite)
08h00 Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h04Météo des plages
09h05 SérieDes jours et des vies
09h30 SérieAmour, gloire et beauté
10h00 MagazineLe jour où tout a basculé
10h50Météo outremer
10h58 SérieLa minute du Chat
11h00 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55Météo 2
13h00 Journal
13h38Météo 2
13h40 MagazineConsomag
13h50 MagazineToute une histoire
14h55 MagazineComment ça va bien !
15h50 MagazineDernier recours
16h15 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h00 MagazineCôté Match
17h05 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h50 On n'demande qu'à en rire
18h50 JeuAvec ou sans joker
19h23Météo des plages
19h24Météo 2
19h25 JeuLe cube
20h00 Journal
20h40 MagazineHistoire d'un rêve

3

20h43Météo 2
20h45 MagazineSecrets d'histoireInédit
21h45 OpéraUn bal masqué
23h55 JeuTirage de l'Euro millions

3

07h12 SérieGumball
08h04 SérieMon robot et moi
08h16 SérieMon robot et moi
08h30 Dessin animéKikoriki
08h37 SérieAngelo la débrouille
09h02 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
09h46 SérieNos voisins les Marsupilamis
10h13 Dessin animéGarfield & Cie
10h50 Dessin animéLes Dalton
11h16 SérieUltimate Spider-Man
11h27 Dessin animéKikoriki
11h45 MagazineConsomag
11h55Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50Météo
12h55 Nous nous sommes tant aimés
13h25 SérieUn cas pour deux
14h30 JeuKeno
14h35 TelefilmMaitreg
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 MagazineUn livre, un jour
16h55 JeuHarry
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
18h45Météo des plages
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h38Météo
20h00 MagazineTout le sport
20h15 SeriePlus belle la vie
20h45 SérieFamille d'accueil
23h20Météo
23h25 Soir 3
23h50 Je retourne vivre chez mes parents

CANAL+

07h40 SérieL'île des défis extrêmes
08h05 Dessin animéOggy et les cafards
08h25 DiversPlateaux cinéma indépendant
08h30 FilmUne bouteille à la mer
10h05 FilmPiedsverts
10h10 DivertissementMade in Groland
10h25 FilmAlbert Nobbs
12h15 SérieMon oncle Charlie
12h44 La météo
12h45 Le JT
13h00 DivertissementZapping
13h10 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
14h05 SérieLast Resort
14h45 SérieLast Resort
15h25 SérieDamages
16h15 MagazineL'oeil de Links
16h43 Les bonus de Guillaume
16h45 TelefilmHatfields & McCoy's
18h20 SerieMon oncle Charlie
18h44 La météo
18h45 Le JT
19h05 Made in Groland
19h29 La météo
19h30 SérieWorking girls
19h50 DivertissementNews show
20h55 Film30° couleurInédit
22h25 Lady Vegas : les mémoires d'une joueuse
23h55 VoileCoupe Louis-Vuitton

M

07h20 SérieGlee
08h00 SérieGlee
08h35Météo
09h00 MagazineM6 boutique
10h00Météo
10h05 SérieMalcolm
11h50 SérieDesperate Housewives
12h40Météo
12h45 Le 12.45
13h05 SérieScènes de ménages
13h40Météo
13h42 Magazine100% montagne
13h45 TelefilmUn million de raisons
15h30 TelefilmLa mémoire du cœur
17h15 SerieEn famille
17h35 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine100 % mag
19h40Météo
19h45 Le 19.45
20h05 SérieEn famille
20h50 SérieJessica KingInédit
21h40 SérieJessica King

La sélection

TF1

20h50

Joséphine, ange gardien



Résumé

L'ange gardien, Joséphine se voit confier une nouvelle mission. Pour l'accomplir, elle devient la soignante d'une équipe de rugby. Mickaël, un jeune homme issu d'un milieu défavorisé, rêve d'intégrer le club, mais l'entraîneur ne le prend pas du tout au sérieux. Le capitaine de l'équipe affiche même un dédain certain envers lui. Joséphine lui vient en aide. Pour convaincre l'entraîneur et le capitaine du talent de son protégé, elle va devoir développer des trésors d'inventivité. Malgré les épreuves, le jeune homme ne baisse pas les bras et se montre disposé à travailler sans relâche pour arriver au niveau des autres joueurs...

2

20h45

Secrets d'histoire



Résumé

Muse des plus grands artistes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, la comédienne Sarah Bernhardt est aussi une mythomane extravagante et excentrique qui collectionne les liaisons. Ne reculant devant aucun défi, elle parcourt le monde, de l'Australie à l'Ouest américain, devenant une véritable ambassadrice de la culture française. Elle est aussi la première star d'un art en train de naître, le cinématographe, et se trouve à l'origine de l'un des plus grands studios hollywoodiens : la Paramount. Amputée d'une jambe en raison d'une tuberculose osseuse du genou, Sarah Bernhardt n'hésite pas à partir en Lorraine en 1916 auprès des poils pour remonter le moral des troupes et faire triompher la liberté. Une liberté qu'elle a toujours mise au-dessus de tout et qui transforme son existence en un théâtre permanent.

3

20h45

Famille d'accueil



Résumé

Les relations entre Corentin, 12 ans, et son frère ainé Erwan, 14 ans, ne cessent de se dégrader depuis quelques temps. Un jour, Corentin, passionné de vélo free ride, s'en prend violemment à son frère. Maylis, la maman, décide de placer le benjamin dans une famille d'accueil. Les questions se posent quant aux réactions d'humeur récurrentes du jeune garçon à l'encontre de son frère et de sa mère. A mesure que passent les jours, la famille d'accueil tente de comprendre pourquoi Corentin tourne le dos à sa famille. Mais avec son flair habituel, Marion a vite compris que le garçon est un enfant médicamenteux, conçu pour permettre une greffe à son frère...

CANAL+

20h55

30° couleur



Résumé

Patrick Rima, brillant élève, et garçon un peu trop sérieux, quitte les Antilles à 10 ans pour poursuivre ses études en France métropolitaine. Trente ans plus tard, Patrick, désormais historien respecté par ses pairs, est totalement coupé de ses racines. Quand il apprend que sa mère va mourir, il décide de retourner en Martinique avec sa fille. Il arrive en plein carnaval, dans un pays qu'il ne reconnaît plus. Accompagné de son ami d'enfance, l'excentrique Zamba, Patrick retrouve difficilement ses racines...

M

20h50

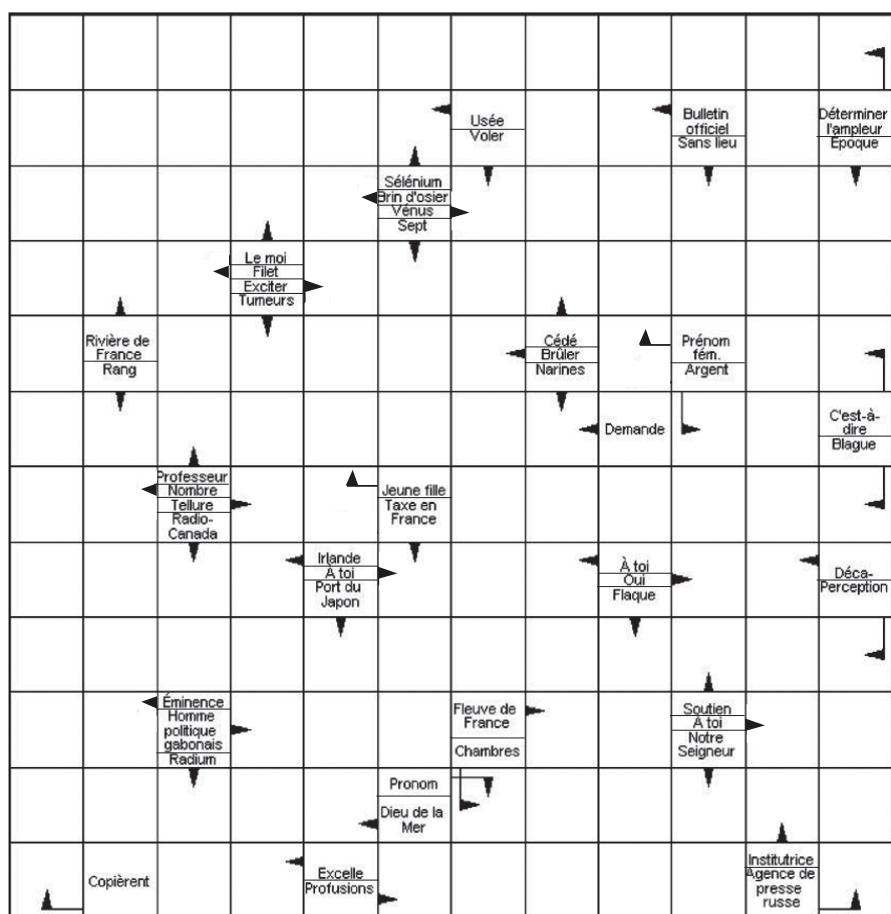
Jessica King



Résumé

Une famille indo-canadienne est retrouvée sauvagement assassinée. Parmi les corps se trouvent notamment ceux d'une mariée d'origine indienne et de son jeune époux. Sur la scène du crime, une longue traînée de sang désigne le frère de la mariée comme le coupable. Mais Jessica ne croit pas en cette piste qui lui semble bien trop évidente, et le mobile du meurtre reste inconnu. Avec son équipe, la jeune femme tente de déterminer s'il s'agit d'un crime d'honneur ou non. Peu à peu, les différentes communautés impliquées manifestent leur intérêt pour l'affaire. Elles ne tardent pas à faire pression sur Graci pour que l'enquête soit rapidement bouclée...

Mots fléchés n°343



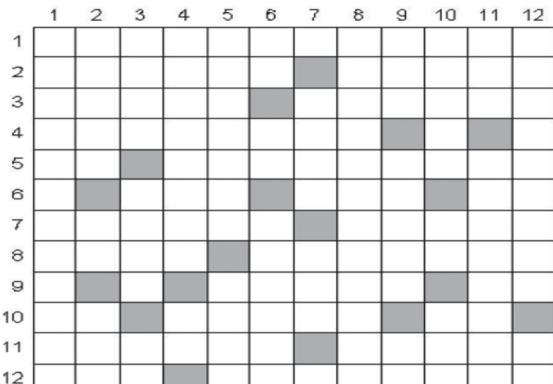
Samouraï-sudoku n°343

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	2	8	4		4	3	5	1		5	7	9	4
2	9			6	3				3				
4			9			4							
6		2		9			7						
		9	5				8	4					
1		7		5		1	2		6				
5			3	2	4	5			8				
8	1		7	6		9	4		3	1			
3	5	7	2			7	4	9	5				
			2		8		5						
				1	2								
			6		9		2						
5	4	9	6			4	8	2	3				
8	6		3	2		7	6		2	4			
7			9	6	7	8			5				
7		6		8		4	2		3				
	2	4					4	5					
9		1		3		1	8		5				
1			3			7			4				
6	4		2	9		3	4		5	7			
3	6	1	8			2	7	6	9				

Mots croisés n°343



horizontal :

1. Commune du Var
 2. Em anations - Touche
 3. Ville de Turquie - Saoule
 4. Crabe
 5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
 6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
 7. Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
 8. Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
 9. FI. de l'Afrique équatoriale - Astater
 10. Traditions - Echarpe - Premier
 11. Fumier - Riche
 12. Personne désignée par une élection - Compteur
1. Conversation
 2. Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
 3. Admis - Envers - Du verbe savoir
 4. Administratrice - Curie
 5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
 6. Einsteinium - Argon - Désert
 7. Prat. acte de - Réunion où l'on danse
 8. Ranimèrent
 9. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
 10. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
 11. Dévêtue - Exaspérante
 12. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 6 août

2005 : le crash du Vol 1153

Tuninter au large de Palerme fait 16 morts.

2008 : Mauritanie, un coup d'État militaire arrête le président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi et le premier ministre Yahya Ould Ahmed El Waghef.

2011 : déclenchement d'émeutes à Londres dans le quartier de Tottenham.

Célébrations :

- Sixième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

- Argentine : Día de la Enseñanza Agropecuaria (Journée de l'enseignement agricole) depuis 1959.

- Bolivie : Día de la Independencia (Fête de l'Indépendance), commémore l'indépendance vis-à-vis de l'Espagne en 1825.

La recette du jour

Pommes de terre farcies au fromage

Ingredient:

- 4 grosses pommes de terre (chair jaune)
- 100 g fromage fondu
- Fromage râpé
- crème fraîche
- 50 g beurre ramolli
- noix de muscade
- sel
- poivre

Préparation:

Bien brosser et laver les pommes de terre, les cuire à la vapeur. Une fois cuites, laisser les tiédir.

Découpez-les au milieu, à l'aide d'une cuillère, évitez les pommes de terre sans percer la peau, saler à l'intérieur.

A l'aide d'une râpe, râper la chair des pommes de terre (que vous avez évitée). Verser le tout dans une jatte. Ajouter le beurre, le fromage fondu, la crème fraîche, salez et poivrez, assaisonnez de la muscade.

Bien mélanger le tout. A l'aide d'une grosse cuillère, répartissez généreusement à l'intérieur des pommes de terre.

Beurrez un plat au four, placer les pommes de terre, mettre du fromage râpé, cuire à four chaud (180°C).



Le dessert du jour Gâteau algérien à la confiture


Ingredénts :

- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 1 verre d'huile (ou margarine fondu) 2 paquets de levure chimique
- Vanille
- Farine 500 à 600 g
- Confiture au choix (abricot pour moi comme à l'ancienne)

Étalez les 2/3 sur une plaque (1,5 cm d'épaisseur) et recouvrir de confiture.

Décorez avec le 1/3 restant (ou vous le mettez au congélateur à durer et vous râpez par-dessus, où vous étaiez finement la pâte et découpez des bandelettes que vous placerez sur la confiture).

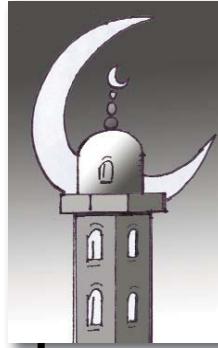
Préparation

Blanchir le sucre + vanille + œufs. Ajouter l'huile, mélanger puis ajouter la farine et la levure.

Formez une pâte ferme mais facile à travailler.

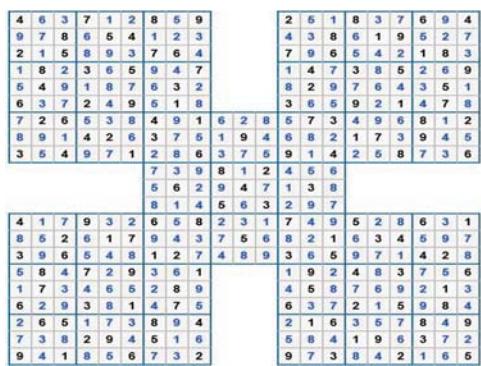
Faire cuire à 180°C pendant 35 minutes.

Laissez refroidir complètement, puis découpez en carrés.



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 20	12 h 54	16 h 41	19 h 52	21 h 22
Oran	04 h 36	13 h 08	16 h 54	20 h 04	21 h 32
Béjaïa	04 h 12	12 h 46	16 h 33	19 h 44	21 h 14
Annaba	04 h 01	12 h 36	16 h 23	19 h 34	20 h 58
Tizi-Ouzou	04 h 17	12 h 50	16 h 37	19 h 48	21 h 18
Tamanrasset	05 h 03	12 h 45	16 h 00	19 h 13	21 h 24

Solution Samurai-sudoku N°342



Solution Mots Croisés N°342

POSTILLONNER
■NOIRE■SUITE
P■SAINTE■Q■D
RE.RETORQUER
ETIEZ■Q■UELE
METS■HUMERUS
E■E■AIEUL■ES
DE■P■BENQI■E
ILLICO■DURER
TEES■URAEUS■
EVASE■I■NAO
RENEGATES■US

Solution Mots Fléchés N°342

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPR■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■WEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMENA
NA■BLOCUS■USTER

JEUX MÉDiterranéENS 2013

La FAB honore les boxeurs médaillés de Mersin

Les boxeurs algériens médaillés lors des 17èmes Jeux méditerranéens disputés à Mersin (Turquie) du 20 au 30 juin, ont été honorés dimanche soir à Alger par la Fédération algérienne de boxe (FAB). Avec un total de six médailles dont cinq en or lors du tournoi de boxe des 17^{es} Jeux méditerranéens de Mersin, la sélection algérienne de boxe s'est même permis le luxe de prendre la tête du tableau général par équipes devant l'Italie (2 or, 1argent et 4 bronze) et la Turquie (1 or, 4 bronze et 3 argent).

Les cinq médaillés d'or honorés sont Mohamed Flissi (49 kg), Réda Benbaaziz (56 kg), Abdelkader Chadi (64 kg), Lyes Abbadi (69 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg), ainsi que le médaillé de bronze Mohamed Amine Ouadahi (60 kg). «Nous avons tenu à honorer les boxeurs qui ont fait preuve du courage en représentant dignement les couleurs nationales. La boxe algérienne a toujours répondu présente quand il s'agit d'honorer le sport national», a déclaré à l'APS, le président de la FAB, M. Nabil Saadi. Le premier responsable de l'instance fédérale a tenu à rassurer les

boxeurs algériens quant à l'engagement de la FAB à garantir les moyens pour une meilleure préparation en vue des championnats d'Afrique et les championnats du monde.

Les cinq médaillés d'or se sont vu offrir une enveloppe de 300 000 dinars, alors que Ouadahi Mohamed Amine, vainqueur de la médaille de bronze, a reçu 100 000 DA. L'encadrement technique, composé du directeur technique national et le staff technique, ont reçu de leur part une prime de 100.000 DA chacun.

Les récompenses de la FAB s'ajoutent à celles octroyées aux athlètes médaillés aux JM-2013 par le Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) et le Comité olympique algérien (COA).

En sus de ces primes, les athlètes médaillés auront à leur salaire mensuel pendant une année octroyée par le MJS. Les médaillés d'or percevront 54.000 DA (trois fois le Smng) par mois, les médaillés d'argent et de bronze auront droit une mensualité de 36 000 DA (deux fois le Smng).

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

Ahmed Boubrif (DTN) : «Arracher deux ou trois places en finale»

L'Algérie prendra part aux championnats du monde d'athlétisme prévus du 10 au 18 août à Moscou (Russie) avec pour objectif d'arracher «deux ou trois tickets pour les finales», a indiqué le directeur technique national, Ahmed Boubrif. Les espoirs de la sélection algérienne engagée à Moscou reposent sur les médaillés d'or au 3000 m steeple aux Jeux méditerranéens de Mersin (20-30 juin), Amina Betiche et Abdelmadjid Touil pour réaliser les objectifs de la Fédération algérienne d'athlétisme et arriver en finale de l'épreuve. «En l'absence de Taoufik Makhloufi, nous visons la qualification de deux ou trois athlètes en finale. Betiche et Touil sont capables d'arriver en finale du 3000 m steeple dans laquelle tout est possible», a estimé Boubrif.

Le champion olympique du 1500 m, Taoufik Makhloufi, a déclaré forfait pour les championnats du monde pour des raisons de santé qui ont freiné sa préparation et anéanti tout espoir de médaille pour l'Algérie à Moscou.

Revenant sur la préparation des athlètes, Boubrif a indiqué que les qualifiés pour les Mondiaux d'athlétisme ont bénéficié de stages à l'intérieur et à

l'extérieur du pays. Les athlètes engagés dans les épreuves du demi-fond ont bénéficié d'un stage de préparation en France, alors que le stage des sprinteurs s'est déroulé en Allemagne. La délégation algérienne conduite par Abdelaziz Adli prendra ses quartiers à Moscou à partir du 6 août à l'exception de l'athlète Abdelhamid Zrifî qui poursuit sa préparation en France jusqu'au 9 du même mois, avant de rejoindre le groupe dans la capitale russe. Les athlètes algériens qualifiés aux Mondiaux de Moscou ont obtenu leur qualification en réalisant les minima dans plusieurs compétitions internationales.

Liste des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2013:

- Abdelmadjid Touil (3 000m steeple)
- Hichem Bouchicha (3 000m steeple)
- Abdelhamid Zrifî (3 000m steeple)
- Amina Betiche (3 000m steeple)
- Othman Hadj-Lazib (110m haies)
- Yasmina Omrani (heptathlon)
- Baya Rahouli (triple saut)
- Mohamed-Lamine Belferar (800m)
- Imed Touil (1500m)
- Miloud Rahmani (400m haies)
- Tayeb Filali (marathon)

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL

Slahdji : «Je n'ai pas encore décidé de mon retour»



Le gardien de but du GS Pétroliers, Abdellmalek Slahdji, a affirmé dimanche qu'il n'a pas encore décidé de son retour en équipe nationale de handball, au moment où il figure sur la liste des joueurs convoqués pour le stage des Verts qui a débuté dimanche à Alger. «Je n'ai pas encore décidé de mon retour en sélection. Je sais que mon nom figure sur la liste des joueurs convoqués, mais je ne vais pas rejoindre le stage. Dans ma tête, je suis toujours en retrait par rapport à l'équipe nationale», a affirmé à l'APS, Slahdji. Le portier de but du sept national avait été écarté en décembre dernier de l'équipe nationale du temps de l'ex-entraîneur Salah Bouchehri, pour motif disciplinaire. En réaction à cette décision, Slahdji avait mis fin à sa carrière internationale, à quelques semaines du Mondial 2013, disputé en Espagne. «Personne de la fédération n'a pris attaché avec moi pour me demander si je suis prêt à revenir en sélection. Par correction, les responsables de l'instance fédérale auraient dû demander mon avis sur ce sujet, au lieu de mettre mon nom sur la liste sans me consulter, du moment que je suis en retrait», a-t-il ajouté. Concernant son retour chez les Verts, Slahdji, considéré par les spécialistes comme le meilleur gardien de but en Algérie, écarte «pour le moment» cette hypothèse. «Pour le moment, je ne songe pas à revenir, surtout que la fédération est sans président. Actuellement, je me concentre avec le GS Pétroliers où nous avons entamé les préparatifs en vue de la saison prochaine», a-t-il conclu. L'équipe nationale est dirigée provisoirement par Rabah Gherbi, en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE OUARGLA
DAÏRA D'EL-BORMA
COMMUNE D'EL-BORMA
MATRICULE FISCAL : 098530049000237**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/2013

Le Président de l'Assemblée Communale d'El-Borma lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

1- D'un chargeur sur pneus capacité environ 3 m³.

2- D'un camion (4X4) équipé de lame frontale de déensablement

Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès du service des projets - APC EL-BORMA contre 02 Ram de papier extrat

L'offre technique et l'offre financière composées séparément des pièces suivantes :

Offre technique

N°	Désignation des pièces
01	Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée.
02	L'offre technique dûment datée, signée et paraphée
03	Références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets réalisés)
04	Statut notarié pour les sociétés concernées (copie légalisée)
05	Registre de commerce nouvelle immatriculation (copie légalisée)
06	Bilan fiscal des années 2010, 2011 et 2012 (copie légalisée).
07	Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).
08	Mise à jour CASNOS (pour les fournisseurs privés) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis accompagnée d'un échéancier en cas de dette (copie légalisée).
09	Mise à jour CNAS en cours de validité à la date de l'ouverture des plis accompagnée d'un échéancier en cas de dette (copie légalisée).
10	Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).
11	Déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée.
12	Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).
13	Fiche descriptive dûment signée et paraphée.
14	Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée.
15	Fiches de renseignements techniques y compris dépliants/catalogues
16	Statut pour les entreprises concernées (copie légalisée).

Offre financière

N°	Désignation des pièces
01	Lettre soumission dûment remplie, datée et signée.
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
03	Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

Article 8 - offre financière.

L'offre financière est constituée des pièces suivantes :

- La soumission dûment renseignée datée et signée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé

- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.

L'offre technique mise dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

Offre technique

Avis d'appel d'offres national restreint N/2013

Projet de réalisation

* L'offre financière mise dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

Offre financière

Avis d'appel d'offres national restreint N/2013

Projet de réalisation

* Les deux enveloppes indiquées ci-dessous doivent être mises à leur tour dans une enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :

A Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune d'EL-BORMA

Avis d'appel d'offres national restreint N/2013

Projet de réalisation

- À ne pas ouvrir -

Les offres doivent être déposées au secrétariat du président de l'assemblée populaire de la commune d'EL-BORMA wilaya de Ouargla.

- Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée de (21 jours) après la première publication du présent avis sur les journaux nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

- Date et heure de dépôt des offres :

Les offres doivent parvenir à l'APC d'EL-BORMA le dernier jour de la durée de préparation des offres l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant :

- Date et heure d'ouverture des plis :

L'ouverture des plis technique et financier aura lieu en séance plénière au siège de service technique de l'APC d'EL-BORMA, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable suivant au cas où cette date coïnciderait avec un jour férié ou de repos légal.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant trois (03) mois + la durée de préparation des offres.

NA HUSSEIN DEY

Les Sang et Or en stage en Tunisie du 9 au 18 août

M.A.F

L'équipe du NA Hussein Dey, qui aspire la saison prochaine à retrouver la Ligue 1 de football, effectuera un stage précompétitif dans la ville côtière de Gammarth en Tunisie du 9 au 18 août, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois.

Il s'agit du second stage à l'étranger pour les Sang et Or, après un premier effectué dans le même endroit d'une durée de deux semaines, avant le mois de Ramadhan, consacré essentiellement à l'aspect physique.

Après son retour à Alger, le NAHD a joué une série de matchs amicaux, tous soldés par des victoires, ce qui a per-



mis à la galerie husseinienne à rêver déjà d'une éventuelle accession dès le prochain exercice, après deux saisons au purgatoire.

En Tunisie, les coéquipiers du revenant Chérif Abdesslam ont disputé un match amical, face au Club Africain, soldé par une défaite (2-1).

« Je ne peux qu'être satisfait du travail effectué en Tu-

nisie. Le fait d'effectuer un travail de cette intensité, sans avoir eu à déplorer le moindre blessé, est un exploit en soi. Les joueurs ont tous adhéré au programme de travail mis en place », avait affirmé l'ancien collaborateur de Rabah Saâdane en équipe nationale. La direction du Nasria, qui a mis le paquet durant cette intersaison en mettant

l'équipe dans les meilleures conditions, n'a pas lésiné sur les moyens, afin de réaliser l'objectif majeur du club, à savoir l'accession en élite.

Côté recrutement, l'équipe a enregistré l'arrivée de joueurs d'expérience à l'image de Hemani, Bouharbit, ainsi que le gardien de but, Ghalem.

En outre, le club a réussi à garder l'ossature de l'équipe, en préservant 14 joueurs, issus de l'effectif de la saison dernière.

Le NAHD, dont la barre technique est dirigée par Zohair Djelloul pour la deuxième saison de rang, entamera la saison 2013-2014 à domicile face au nouveau promu, l'US Chaouia, à l'occasion de la première journée, prévue le 23 août.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION -

PHASE DE POULE

L'ES Sétif décroche un match nul face au CA Bizertin

L'ES Sétif et le CA Bizertin (Tun) ont fait match nul 0-0, lors du match comptant pour la deuxième journée de la phase de poule de la Coupe de la Confédération Africaine de Football, disputé dimanche soir à Tunis au stade Zouïtén à huis clos. Dans l'autre match du groupe B, l'équipe du Tout Puissant Mazembe (RD Congo) s'est imposée samedi à Lubumbashi face aux Marocains de FUS Rabat par 3 buts à 0 (mi-temps 2-0). L'équipe du TP Mazembe prend la tête du tableau avec 4 points devant l'ES Sétif et le CA Bizertin (Tun) (2 pts chacun) et le FUS Rabat (1 pt).

Madoui : «Face au CA Bizerte, on a manqué d'efficacité»

L'entraîneur adjoint de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a déploré les nombreux ratages de ses joueurs lors du match face au CA Bizerte de Tunisie (0-0), dimanche soir à Tunis dans le cadre de la deuxième journée du groupe B de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). «On est passé à côté d'une victoire. Le score aurait été autrement si on avait été efficaces devant les buts adverses», a déclaré Madoui au site officiel du champion d'Algérie en titre à l'issue de la rencontre.

Tenu en échec à Sétif par les Congolais du TP Mazembe lors de la première journée (1-1), l'Entente ambitionnait de profiter du déroulement à huis clos de la partie face au CAB (pour des raisons de sécurité) pour récupérer les points perdus à domicile.

«Physiquement, nos joueurs ont bien tenu le coup jusqu'aux dix dernières minutes de la partie. Le fait qu'on n'avait pas beaucoup de solutions de rechange sur le banc de touche nous a joué un mauvais tour», a-t-il regretté. L'Aigle noir s'est déplacé à Tunis avec 17 joueurs et en l'absence de deux titulaires (Delhoum et Ziti, suspendus), alors que Madouni, bien qu'ayant fait le voyage, n'est pas encore rétabli de sa blessure. L'assistant principal du Français Hubert Velud à la barre technique de l'ESS, s'est dit, par ailleurs, satisfait du rendement du jeune latéral droit, Laroussi, qui a effectué à cette occasion son baptême de feu sur la scène africaine, en remplaçant l'international Ziti. Les gars d'Aïn El Fouara, qui ont repris les entraînements au début du mois de juillet, seront «à cent pour cent» prêts pour la compétition «d'ici à deux semaines», a encore assuré Madoui. Dans l'autre match du groupe B, l'équipe du Tout Puissant Mazembe (RD Congo) s'est imposée samedi à Lubumbashi face aux Marocains du FUS Rabat par 3 buts à 0. L'équipe du TP Mazembe prend la tête du tableau avec 4 points devant l'ES Sétif et le CA Bizertin (2 pts chacun) et le FUS Rabat (1 pt).

Lors de la prochaine journée, l'ESS se rendra à Rabat pour donner la réplique au FUS local entre le 16 et le 18 août.



EN AMICAL

Défaite du CR Belouizdad face à l'ASM Oran

Le CR Belouizdad (L 1 algérienne de football) s'est incliné à domicile face à l'ASM Oran (1-2) lors du match amical qui a opposé les deux équipes dimanche soir dans le cadre de leurs préparatifs pour le prochain exercice 2013-2014. Menée au score dès la 8e minute sur un but signé Benchaâbane, la formation algéroise est parvenue à remettre les pendules à l'heure grâce à Kherbache (17e), mais elle a concédé une seconde réalisation oeuvre de Zidane (40e).

Le score en restera là jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre disputée à huis clos au stade du 20-aôut sur décision des autorités locales de la Daira de Sidi M'hamed (Alger). C'est la première contre-performance des gars de "Laâquiba" durant cette intersaison, après deux victoires pour autant de matches contre le RC Kouba (div. amateur) 2 à 0 et l'USM Hadjout, nouveau promu en Ligue 2 (3-0).

Victoire du MC Oran face au FC Hammamet

Le MC Oran (L 1 algérienne de football) s'est imposé face au FC Hammamet, de la Ligue deux tunisienne (1-0), en match amical qui a opposé les deux équipes dimanche soir à Hammamet lors du dernier jour du regroupement de la formation algérienne à Nabeul (Tunisie).

Le seul but de la rencontre a été inscrit par l'avant-centre Mohamed Beytout, à trois minutes seulement de la fin du temps réglementaire de la partie. Il s'agit du premier succès des protégés de l'entraîneur italien, Gianni Solinas, pour quatre rencontres amicales disputées depuis l'entame de leurs préparatifs en prévision de la saison prochaine.

Les "Hamraoua" se sont inclinés lors de leurs deux premiers matches en terre tunisienne face aux deux nouveaux promus en Ligue 1 locale, à savoir la Palme sportive de Tozeur et Grombalia sport, sur le même score (2-1). Avant de se rendre en Tunisie, les coéquipiers du capitaine Seddik Berradja ont été tenus en échec par l'USM Blida (L 2, Algérie) 1 à 1, pour leur première rencontre d'application d'intersaison. Les gars d'El-Bahia regagneront ce lundi Oran pour se reposer pendant quelques jours avant d'entamer un second stage après la fête de l'Aïd, probablement dans l'une des villes de l'ouest algérien.

APS

PARADOU AC

Le jeune Bensebaini commence ses essais à Arsenal

Le jeune défenseur algérien de l'Académie de Paradou AC, Ramy Bensebaini (18 ans), a pris part samedi à son premier match avec l'équipe des moins de 21 ans (U21) d'Arsenal (Angleterre), à l'occasion des essais qu'il effectue avec le club londonien. En amical face à la formation de Luton Town, le joueur algérien, qui a déjà effectué mercredi une séance d'entraînement avec le groupe professionnel, sous le regard attentif du manager français, Arsène Wenger, a été aligné dans l'axe central aux côtés de Julio Pleguezuelo (16 ans) de Barcelone, qui jouait lui aussi son premier match avec les « Gunners ».

Les joueurs de Luton Town (équipe senior/5e division anglaise) ont marqué à deux reprises (19e, et 30e). Bensebaini est impliqué sur ces deux buts concédés par son équipe. En finale, Arsenal s'incline lourdement sur le score de 7 à 0. Le jeune joueur algérien va poursuivre les essais avec Arsenal pour quelques jours encore, avant que le staff technique ne décide de son sort. La direction de Paradou AC, présidée par Kheireddine Zetchi, a promu cette intersaison plusieurs joueurs issus de la première promotion de l'Académie JMG/Paradou, une manière de bâti une équipe jeune et à venir.

Rappelons que trois joueurs de PAC ont failli s'engager avec l'équipe espoirs du FC Porto (div 1 portugaise) avant que les négociations ne buttent sur un différend d'ordre financier.

M.A.F

LIGUE 1

Kerbadj : «Plus de derbies au stade du 5-Juillet la saison prochaine»



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé dimanche que les derbies algérios de la Ligue 1 ne se «joueront plus au stade du 5-Juillet» d'Alger, à l'occasion de la saison 2013-2014, contrairement au précédent exercice. «Nous avons pris la décision de ne plus programmer les derbies algérios la saison prochaine au 5-Juillet. Chaque club recevra son voisin sur son terrain», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

La décision de la LFP est dictée par le choix porté par le MC Alger à être domicilié au niveau de l'enceinte olympique. «Si le MCA avait choisi de jouer ailleurs, on pouvait maintenir les derbies au 5-Juillet, mais dans ce cas-là, chacun reçoit dans son stade», a expliqué Kerbadj.

Par ailleurs, le président de la LFP n'a pas écarté l'idée de programmer le derby algérois entre le MCA et l'USM Alger au 5-Juillet, dans le «cas où les responsables des deux clubs se mettent d'accord dans ce sens». «C'est uniquement dans ce cas-là, que la LFP pourra donner son feu vert pour la programmation du match au stade olympique», a-t-il conclu.



Man Utd déchire le chèque de 35ME de Chelsea pour Rooney

José Mourinho l'a annoncé, il veut faire signer Wayne Rooney à Chelsea durant ce mercato. Pourtant, du côté de Manchester United on n'est pas encore décidé à vendre l'attaquant et selon le Sun les dirigeants mancuniens viennent officiellement de refuser une offre de 35ME venue des Blues pour Rooney.

Chelsea se défait du Milan AC

José Mourinho retrouvera bien ses anciens joueurs du Real Madrid en finale de la Champions Cup, qui se déroule aux Etats-Unis. Lors des demi-finales, Chelsea est venu à bout du Milan AC (2-0), grâce à des réalisations de De Bruyne (29^e) et de Shurrle (91^e). Des retrouvailles qui pourraient être orageuses, puisque le Special One ne s'est pas privé de critiquer plusieurs de ses anciens joueurs ces derniers temps, dont Cristiano Ronaldo. La veille, le Real avait battu Everton (2-1).



CR7 tacle Mourinho

La star du Real Madrid est revenue sur les récents propos de José Mourinho à son égard. «J'ai entraîné les meilleurs joueurs du monde, comme Ronaldo, pas celui-là (Cristiano), mais le vrai Ronaldo, le Brésilien», avait alors déclaré The Special One. Des paroles peu appropriées qui ont amené CR7 à réagir. «Il y a des choses dans la vie qui ne méritent pas d'être commentées. Je ne vais pas le faire pour des raisons évidentes», a dans un premier temps lancé l'attaquant des Merengues, sensiblement déçu par le comportement peu approprié de son ancien mentor. «J'ai toujours respecté mes entraîneurs et tenté d'apprendre d'eux. Je suis habitué aux gens qui parlent mal de moi. Comme on dit dans mon pays, je ne crache pas dans la soupe. C'est compris?», a-t-il poursuivi sur le site du club.

MOURINHO impatient de retrouver le Real

José Mourinho va croiser ses anciens joueurs ce jeudi, en finale de l'International Champions Cup. Victorieux de l'AC Milan (2-0), Chelsea va devoir en découdre avec le Real Madrid ce jeudi à Miami pour s'adjuger le trophée. Aucun problème pour le technicien portugais : «Il n'y a pas de pression ou d'obligation (pour un résultat).» Pour lui c'est même une aubaine «fantastique» de jouer le Real Madrid, «surtout pour nos jeunes joueurs, et nous avons beaucoup de joueurs qui ne sont pas habitués à jouer avec de grandes foules dans le stade. Pour eux, jouer contre le Real Madrid est la meilleure chose possible.» Mourinho ne pouvait pas livrer meilleur compliment pour la Maison Blanche.



Hazard «L'équipe monte en puissance»

A un peu moins de deux semaines de la reprise de la Premier League, Chelsea peaufine ses automatismes aux Etats-Unis. L'occasion pour Eden Hazard de revenir sur cette préparation et de se tourner vers la saison à venir. «Tout se passe très bien. On travaille dur et le groupe progresse beaucoup. Le stage aux Etats-Unis est très utile parce que l'on y affronte des équipes de très haut niveau comme le Milan AC et l'Inter. Il nous reste encore deux matches amicaux à disputer, dont un test important face au Real Madrid mercredi à Miami. L'équipe monte en puissance malgré le léger lifting subi à l'intersaison avec les arrivées de certains jeunes et d'un nouvel entraîneur. Les automatismes sont là et je sens que l'on va produire du bon jeu cette année», a confié le Belge au quotidien *L'Equipe*.



LEWANDOWSKI FUSTIGE SES DIRIGEANTS

«Au Borussia, j'ai l'impression d'avoir été trompé, j'ai toujours donné mon maximum mais les dirigeants ne sont pas corrects avec moi. Ils me déçoivent énormément. Il n'est pas impossible que j'aborde les matchs qui arrivent de mauvaise humeur et que je manque de motivation», a expliqué Lewandowski au quotidien polonais *Rzeczpospolita*.



Aubameyang titulaire en Coupe

Pierre-Emerick Aubameyang est titulaire avec le Borussia Dortmund ce samedi lors du 1er tour de coupe d'Allemagne. Les récents vainqueurs de la Supercoupe contre le Bayern Munich (4-2) affrontent la formation du SV Wilhelmshaven, pensionnaire de Regionalliga, l'équivalent de la 4^e division. L'ancien Stéphanois était entré en jeu en fin de match le week-end dernier contre Munich, délivrant une passe décisive à Marco Reus. Le onze de Dortmund : Langerak - Großkreutz, Subotic, Hummels, Schmelzer - Kehl, Sahin - Aubameyang, Gündogan, Reus - Lewandowski.

LE BAYER SIGNÉ CAN !

Placé sur la liste des transferts par le Bayern Munich, Emre Can va finalement rebondir au Bayer Leverkusen. Ce milieu de terrain de 19 ans a donc snobé l'Eintracht Francfort ou encore le Werder pour s'engager avec le Bayer pour 4 ans.



Manchester United Vidic vers la Juventus en 2014 ?

À un an de la fin de son contrat avec Manchester United, Nemanja Vidic serait très attendu du côté de la Juventus de Turin. Manchester United serait en train de préparer un nouveau gros coup pour le mercato estival 2014 ! Alors que le contrat de Nemanja Vidic prendra fin à ce périodes, le club turinois envisagerait de recruter l'international serbe selon les informations de *Tuttosport*. Un renfort majeur, qui pourrait d'ailleurs permettre à la Vieille Dame de recruter sans se ruiner...

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB | 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE SPA** -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mardi 6 Août 2013 - 28 Ramadhan 1434 - N° 344 - Deuxième année

LA BMPJ DE LA DAIRA D'EL ATTAF (AÏN DEFLA) FRAPPE FORT

**6 faux-
monnayeurs
arrêtés et
5620.000.00
dinars saisis**

Salim Ben

Les éléments de la police de la wilaya d'Aïn Defla ont réussi à démanteler un réseau criminel très dangereux spécialisé dans la falsification de la monnaie nationale au niveau des wilayas de l'Ouest du pays.

Cette affaire a été gérée par des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'El Attaf. Le démantèlement de ce réseau criminel, relève la grande bravoure dans les rangs de la police.

Ce réseau contient 06 personnes, âgées entre 22 et 37 ans, est spécialisée dans la falsification de la monnaie nationale à travers les wilayas de l'est et cet arrestation a également permis de saisir une somme considérable de fausse monnaie, environ cinq millions et six cent vingt mille de dinars (5620.000.00 dinars) de type de billet de 2000 DA et saisir ainsi un zapper électrique à haute tension en plus du matériel de contrefaçon et d'équipements spéciaux.

Les faits de ce coup de poing date du 31.07.2013, suite à des informations obtenues par les éléments de la BMPJ d'El Attaf, confirme que l'une des personnes du réseau favorise des faux billets à travers plusieurs régions du pays. Un plan d'action a été préparé après avoir une autorisation du tribunal, et qui a permis à la police d'identifier cette personne qui a été arrêtée le 01.08.2013 à quatre heures (04:00 h) du matin. Une embuscade lui a été tendue au niveau de l'un des cafés de la gare routière d'El Attaf.

Le faux-monnayeur a été arrêté en sa possession une somme d'argent falsifiée estimée à 27 millions de centimes de type de billets de 2000 Dinars. Il s'agit d'une personne âgée de 37 ans, résidant à la commune de Tiberkanine à Aïn Defla. Le faussaire a été immédiatement expédié au siège de la sûreté d'El Attaf pour terminer l'enquête. Après un approfondissement des recherches, les policiers ont réussi dans une deuxième phase à déterminer l'identité du reste des membres de ce réseau criminel qui sont au total de cinq personnes, 04 d'entre eux âgés entre 22 et 36 ans résidant dans la commune de War Yazane dans la wilaya de Relizane.

Après avoir pris toutes les procédures juridiques, les éléments de la BMPJ se sont déplacés sur les lieux et arrêté le reste de la bande successivement le jour avant-hier, et récupéré une somme d'argent falsifiée qui a été estimée à 459 millions de centimes (4590.000.00 DA), ainsi qu'une saisie d'un autre zapper électrique à haute tension, des équipements spéciaux et un robot utilisé pour la fraude, ainsi que des voitures du type Renault à Laguna et une moto de type Vespa. Par ailleurs la cinquième personne qui fait partie de ce réseau du faux-monnayeur, est âgée de 42 ans, elle a été arrêté le 03.08.2013 à son domicile à Djedouia à Relizane, et saisir ainsi une somme d'argent faussée de 76 millions de centimes (760.000.00), et une voiture de type Renault Master, ce qui donne au total un montant estimé à 562 millions de centimes de billets de banque de 2000 DA et des équipements et véhicules. Après l'achèvement de toutes les procédures juridiques, un dossier judiciaire a été présenté auprès des instances compétentes contre ces malfaiteurs qui ont été présentés hier 04.08.2013 auprès du procureur de la Cour d'El Attaf, qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2013

21000 infractions recensées par la police de l'environnement

Près de 21000 infractions ont été recensées par les unités de la police de l'environnement et de l'urbanisme durant le premier semestre 2013 notamment dans les grandes villes, a indiqué dimanche la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).



Les unités de police de l'environnement et de l'urbanisme ont enregistré durant le premier semestre 2013 pas moins de 21000 infractions concernant notamment la pollution des côtes, la décharge de déchets ménagers et la construction sans permis, a précisé le directeur adjoint de l'ordre public à la DGSN, le commissaire principal Saadi Madjid lors du Forum de la Sûreté nationale, consacré à l'environnement. Il a indiqué à cette occasion que ces unités créées dans les années 80 et dont les effectifs sont estimés actuellement à 2119 éléments, seront renforcées progressivement après avoir doté toutes les sûretés de wilayas et de daïras de ces sections à partir de 2000. Selon le même respon-

sable, ces unités bénéficieront également de formations à travers des stages encadrés par des experts en environnement et en urbanisme. Il a rappelé que l'Algérie souffrait depuis des années de divers problèmes environnementaux dont la pollution des côtes suite à l'avancée de l'urbanisme et du développement des pôles industriels, la pollution de l'air dans les métropoles, le versement des produits toxiques dans les décharges publiques et la propagation des bidonvilles.

Pour sa part, la représentante du secrétariat d'Etat à l'environnement, Yasmina Attafi a plaidé pour l'élargissement des prérogatives de la police de l'environnement pour englober les

cités et les agglomérations afin d'assurer «un meilleur contrôle qui doit être permanent». Elle a souligné dans ce sens que la préservation du cadre de vie est tributaire d'une série de mesures dont la préservation de la qualité de l'air, l'aménagement des espaces verts dans les villes et l'élaboration d'études sur la réduction de la pollution sonore et du vacarme. La même responsable a en outre plaidé pour une plus forte implication des citoyens dans les efforts consentis en matière de protection de l'environnement. La DGSN avait lancé récemment «le prix vert», consacré chaque année aux associations activant dans la protection de l'environnement et aux comités de quartiers.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3^e J) Des arbitres rwandais pour FUS Rabat - ES Sétif

Un trio arbitral rwandais officiera le match entre la formation marocaine du FUS Rabat et les Algériens de l'ES Sétif prévu le 18 août à 19h00 à Rabat pour le compte de la troisième journée de la coupe de la Confédération, groupe B, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF).

La rencontre sera dirigée par Munyemana Hudu, assisté de ses compatriotes Samba Onore et Niyitegeka Bosco. Le quatrième arbitre est Kagabo Issa. Le commissaire au match est le Mauritanien Massa Diara, tandis que le coordinateur général est Bolaji Ojo-Oba (Nigeria). A l'issue de la deuxième journée de compétition, le TP Mazembe est en tête du groupe B avec quatre points devant l'ES Sétif et le CA Bizertin (2 points). Le FUS Rabat ferme la marche avec un seul point.

Infrastructures : la pose de la nouvelle pelouse du stade de Chlef repoussée à la trêve hivernale

La pose de la nouvelle pelouse du stade Mohamed Bourzrag, prévue initialement pour le mois d'août, aura lieu finalement lors de la trêve hivernale, a-t-on appris hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Chlef, El Hadj Maârouf. «Toutes les procédures administratives ont été accomplies pour effectuer l'opération lors de la trêve hivernale», a-t-il déclaré à l'APS.

«Le dossier a été enregistré au niveau du ministère des Finances et on attend que le budget inhérent à l'année prochaine soit débloqué pour passer à l'acte», a-t-il ajouté. Il sera question, selon le même responsable, d'une pelouse de dernière génération qui devrait ainsi permettre à l'équipe de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de foot-

ball) de s'y produire dans les meilleures conditions. Le stade Bourzrag, d'une capacité de 18.000 places et construit à la fin des années 1970, a été fermé pour longtemps après le tremblement de terrain d'El-Asnam (1980), avant d'être rouvert au milieu des années 2000. Mais depuis, sa pelouse en tartan de troisième génération n'a pas été refaite. Les dirigeants de l'ASO avaient d'ailleurs souvent sollicité la DJS de Chlef, propriétaire du stade, pour la pose d'une nouvelle pelouse, surtout que les joueurs sont exposés aux blessures en se produisant sur celle actuelle. Les joueurs de l'ASO devront encore faire avec pendant toute la phase aller du championnat qui reprendra ses droits le 24 du mois en cours.

APS

SIDI BEL-ABBÈS 4 véhicules destinés au trafic de carburant saisis

Les services de la Sûreté de daïra de Sidi Ali Boussidi relevant de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont saisi quatre véhicules utilisés dans le trafic de carburant, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya. Après examen, un expert des mines a constaté que les réservoirs de ces voitures ont été aménagés pour le trafic de carburant vers le Maroc, a souligné la même source ajoutant que leurs propriétaires résident à la ville frontalière Maghnia. Cette opération a eu lieu suite à des informations parvenues aux services de Sûreté, lesquels ont intensifié le contrôle au niveau de la station locale d'approvisionnement de carburant à Sidi Ali Boussidi, a-t-on ajouté. Les mis en cause ont été arrêtés en pleine infraction avec la complicité d'un agent de la station franchissant l'arrêté du plafonnement de l'approvisionnement en carburant, a indiqué la même source. Pour rappel, les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbes ont saisi, samedi dernier, 1200 litres de carburant destinées à la contrebande.